



Ressources naturelles Canada

**Budget des dépenses
2001-2002**

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé que Ressources naturelles Canada et treize autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-13

ISBN 0-660-61454-5

Ressources naturelles Canada

Budget des dépenses 2001-2002

Un rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ralph Goodale
Ministre de Ressources naturelles Canada

Table des matières

Section I	Message du Ministre	1
	Déclaration de la direction	3
section II	Vue d'ensemble du Ministère	
	A. Contexte de la planification	4
	B. Priorités ministérielles au cours de la période de planification	8
	C. Partenaires associés à nos engagements	12
	D. Responsabilisation	13
	E. Plan de dépenses du Ministère	16
Section III	Plans, résultats et ressources	
	Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	
	1. de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles	17
	2. des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures ..	22
	3. des stratégies pour réduire les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles	34
	4. la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles	44
	5. un ministère géré avec efficacité	49
Section IV	Groupement des rapports	
	A. Stratégie de développement durable	53
	B. Initiatives collectives	53
Section V	Renseignements financiers	
	5.1 Sommaire des paiements de transfert	55
	5.2 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert dont le total des paiements, par but, dépasse cinq millions de dollars en 2001-2002	56
	5.3 Source des recettes disponibles et non disponibles	59
	5.4 Coût net du programme pour l'année budgétaire 2001-2002	60
	5.5 État des résultats du Fonds renouvelable de Géomatique Canada et évolution de la situation financière	61
	5.6 Utilisation prévue du Fonds renouvelable de Géomatique Canada	61
	5.7 Prêts impayés	62
Section VI	Renseignements supplémentaires	
	A. Personnes-ressources, adresses Internet et Rapports annuels législatifs	63
Index des sujets traités, par but		66

I Message du Ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités pour 2001-2002 de Ressources naturelles Canada (RNCCan).

Le secteur canadien des ressources naturelles est l'un des plus productifs et des mieux pourvus en technologies de pointe du pays. Il soutient le dynamisme de notre économie et concourt à procurer aux Canadiens un environnement sain et des collectivités vigoureuses.

Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement du Canada s'est engagé à poursuivre ses efforts en vue de renforcer le Canada, d'en faire un pays encore plus inclusif et de garantir à toute la population canadienne une meilleure qualité de vie. Il a également reconnu qu'une bonne gestion de nos ressources naturelles bénéficie directement aux Canadiens dans des domaines comme l'économie et la qualité de vie.



Ralph Goodale
Ministre de
Ressources naturelles Canada

Une vision pour le secteur des ressources naturelles du Canada

Au seuil du nouveau millénaire, le Canada doit devenir et demeurer le pays « le plus ingénieux » au monde dans l'intendance, la mise en valeur, l'utilisation et l'exportation des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique, le plus soucieux de ses responsabilités sociales, le plus productif et le plus concurrentiel, et servir de modèle en ce qui concerne le développement durable.

RNCCan contribue à façonner le très substantiel apport de ce secteur sur les plans économique, social et environnemental. Grâce aux partenariats qu'il noue, grâce aussi à l'innovation, RNCCan travaille de concert avec les Canadiens et les Canadiennes à exploiter nos ressources de façon responsable, à rehausser la qualité de vie des générations actuelles et à veiller à ce que les générations futures puissent continuer de tirer parti de notre riche patrimoine.

À la lumière de consultations menées auprès des Canadiens, RNCCan a cerné quatre secteurs d'activité auxquels prêter une attention particulière, à savoir les connaissances, l'innovation, la gestion des ressources et les collectivités.

Les connaissances habilitent les Canadiens à prendre des décisions éclairées en matière de développement durable de nos ressources naturelles. La recherche-développement que mènent les scientifiques de RNCCan établit le Ministère comme l'un des principaux foyers de connaissances en matière de développement durable, qu'il s'agisse de sciences, de technologies ou de politiques. Par nos efforts, nous continuerons de rendre accessible aux Canadiens les connaissances et l'expertise que nous acquérons en matière de ressources naturelles. À titre d'exemple, RNCCan en ligne constitue une percée stimulante, via Internet, qui facilitera du tout au

tout l'accès des Canadiens à l'information sur les ressources naturelles et son utilisation. On n'a qu'à songer, entre autres, à des initiatives de renommée internationale telles que GéoConnexions et l'Atlas national du Canada.

L'innovation est à la source même de la création d'occasions d'affaires pour les Canadiens. La stratégie d'innovation de RNCan dans le secteur des ressources naturelles constituera un volet important du plan d'action du gouvernement. Elle sera à l'origine de nouvelles stratégies pour aborder le développement durable des ressources et pour soutenir la concurrence sur le marché international. Cette stratégie mettra à contribution les atouts sur lesquels mise le Canada en matière de recherche et de technologies concernant la mise en valeur des ressources naturelles, la fabrication de produits à valeur ajoutée et la prestation de services axés sur l'utilisation responsable de nos ressources et l'accroissement de notre productivité et de notre capacité à soutenir la concurrence.

L'amélioration de notre qualité de vie passe par celle d'un environnement sain. Une saine gestion de nos ressources nous donnera les moyens de protéger notre environnement et de respecter nos priorités sur les plans économique et social. Les mesures que déploie le Canada en réponse au changement climatique en sont un bon exemple. Grâce à des technologies novatrices, à l'amélioration de nos procédés industriels et à une sensibilisation accrue, nous avons pu accroître notre efficacité énergétique et réduire nos émissions. Nos efforts se sont traduits par la création d'un plus grand nombre de débouchés sur les marchés internationaux pour les entreprises canadiennes. Nous entendons pousser plus loin notre recherche en matière de changement climatique, élaborer et mettre en oeuvre de nouvelles technologies énergétiques et continuer à nouer des partenariats partout dans le monde.

Au premier chef, le discours du Trône va dans le sens d'un partage des possibilités. RNCan veille à faire en sorte que les Canadiens, quelle que soit la collectivité à laquelle ils appartiennent, continuent d'avoir la possibilité de profiter des possibilités générées par le développement durable de nos ressources naturelles. RNCan aura pour but d'aider les collectivités à diversifier leur économie. Des initiatives telles que le Programme des forêts modèles et celle des collectivités durables continueront de les aider à acquérir les compétences et la capacité requises pour se mettre à l'heure de l'économie du savoir et en tirer profit.

Les progrès que nous avons accomplis sont pour moi une source de fierté et je ne doute pas que nous sommes engagés sur la voie d'autres succès. En continuant à assurer le développement durable des ressources naturelles du Canada, RNCan fera équipe avec tous les Canadiens pour procurer une meilleure qualité de vie à tous.

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 de Ressources naturelles Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies et les résultats attendus;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____
Bruce C. Holden

Date : _____

II Vue d'ensemble du Ministère

Mission de RNCan

Ressources naturelles Canada fournit les connaissances et l'expertise nécessaires pour voir à la mise en valeur et à l'utilisation durables des ressources naturelles du Canada et assurer la compétitivité internationale du secteur des ressources et des secteurs connexes, afin de veiller au mieux-être des Canadiens d'aujourd'hui et des générations à venir.

(On se renseignera davantage en se reportant au site Web de RNCan <http://www.nrcan.gc.ca>).

A. Contexte de la planification

Afin de continuer à se concentrer sur la vision et la mission du Ministère, RNCan a établi une structure comportant cinq buts à long terme, des objectifs connexes et des mesures du rendement. Voici nos cinq buts :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :

- But 1 - de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles
- But 2 - des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures
- But 3 - des stratégies pour réduire les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles
- But 4 - la sûreté et la sécurité des Canadiens dans le secteur des ressources naturelles
- But 5 - un ministère géré avec efficience et efficacité.

Le secteur des ressources naturelles du Canada est confronté aux défis critiques suivants en matière de politique gouvernementale :

Contexte économique et politique

Nous vivons à une époque où les barrières géographiques disparaissent, où la circulation des personnes, des biens, des capitaux, des idées et de l'information atteint une cadence sans précédent. La mondialisation et l'émergence de l'économie du savoir pressent l'évolution sociale, politique et économique vers l'atteinte d'une meilleure qualité de vie, y compris des standards de vie plus élevés, des gouvernements plus démocratiques et plus ouverts, une plus grande diversité culturelle et une meilleure protection des droits de la personne. Sur le plan des questions transnationales, la mondialisation presse le pas vers une coopération internationale plus exigeante, remettant en question le rôle des organisations nationales et internationales. Dans ce contexte, les entreprises commerciales et les organismes sans but lucratif jouent un rôle de plus en plus important dans les affaires nationales et internationales et la qualité de la gouvernance déterminera dans une large mesure notre capacité à composer avec ces forces mondiales.

Les changements associés à la mondialisation se répercuteront forcément sur la scène

nationale. Une société et une culture politique plus diversifiées au Canada ont pour effet d'ajouter des voix au débat public et de situer la politique gouvernementale dans des perspectives nouvelles et divergentes.

Conséquences sociales

Les ressources naturelles subviennent aux besoins de 3,6 millions de Canadiens de plus de 600 collectivités pour un bon nombre rurales, éloignées, nordiques et autochtones. Le secteur des ressources naturelles procure un emploi direct ou indirect à près d'un million et demi de Canadiens. Il ressort de sondages menés en 2000 que la plupart des emplois du secteur des ressources naturelles sont perçus par 60 p. 100 des répondants comme hautement spécialisés, bien rémunérés et tournés vers un avenir prometteur. Il demeure qu'un tiers seulement des répondants considèrent que les ressources naturelles du Canada sont mises en valeur de façon durable.

Qu'elles soient urbaines ou rurales, les collectivités canadiennes subissent de profonds changements par suite de la transition qui s'opère vers l'économie du savoir. La transition les confronte à des défis multiples d'ordre social, environnemental et économique. Les Canadiens subissent les pressions qui vont de pair avec l'adaptation et la transformation de leurs collectivités et l'évolution de leur structure démographique, ils doivent composer avec les pressions qui s'exercent sur les industries traditionnelles et le souci qu'inspirent les répercussions sur l'environnement de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles. Les zones urbaines continuent de s'étaler, et cette croissance des villes et des municipalités complique la prestation des services essentiels à la vie, en l'occurrence la qualité de l'air, de l'eau, du transport et des infrastructures. En dépit de leur complexité, ces questions sont

aussi source de nouvelles possibilités. Les collectivités qui possèdent les compétences, les outils et l'information nécessaires peuvent tirer le meilleur profit de l'économie du savoir.

Comme l'exploitation, l'utilisation et l'exportation des ressources naturelles se répercutent sur la vie d'un si grand nombre de Canadiens, il devient de plus en plus établi que les citoyens s'investissent dans les processus de prise de décision qui les concernent, qu'ils contribuent à ménager pour leurs collectivités des projets d'avenir durables.

Technologie et utilisation des ressources

Au cours des deux dernières décennies, la productivité du secteur des ressources naturelles a connu en moyenne une croissance trois fois supérieure à celle des autres secteurs de l'économie. La croissance de la productivité est intimement liée à la capacité du secteur des ressources naturelles et des secteurs connexes canadiens de soutenir avantageusement la concurrence sur les marchés internationaux. L'intégration progressive et la synergie des révolutions qui opèrent dans les domaines de la technologie de l'information, de la biotechnologie et de la science des matériaux vont continuer à générer davantage d'investissements en technologie. En partenariat avec tous les intervenants, le gouvernement joue un rôle clé au chapitre des investissements constants dans la recherche-développement (R-D) qui stimuleront également l'innovation dans les pays industrialisés.

Pour l'industrie, pour les gouvernements et les particuliers, le défi du développement durable consistera à assurer que les décisions touchant l'expansion économique et la recherche du mieux-être tiennent compte des considérations environnementales. L'atteinte de cet objectif suppose une amélioration considérable de

l'efficacité des ressources et de la réduction des déchets. Elle suppose aussi que soient revues les stratégies des entreprises afin de déterminer les façons dont celles-ci peuvent offrir des produits de plus grande valeur et de plus longue durabilité tout en augmentant leur productivité. Ce virage impliquera le développement de matériaux, de produits, de procédés industriels et de services plus éco-efficaces, utilisant moins de matériaux et à moins forte intensité carbonique, tout en gardant le cap sur la transition vers une économie et une société axées sur le développement durable. Pour relever ce défi, les gouvernements et l'industrie devront continuer à stimuler leurs capacités en science et en technologie (S-T) par des investissements stratégiques.

Développement durable

Selon des récents sondages de l'opinion publique, les principales préoccupations environnementales du public sont : préserver la salubrité de l'environnement, léguer un environnement sain aux générations futures, conserver la biodiversité et protéger les écosystèmes, la nécessité d'indicateurs de mesure du rendement et la responsabilité d'une gestion durable des ressources naturelles.

Étant donné les importants avantages qu'il tire du secteur des ressources naturelles, le Canada doit faire connaître aux autres nations sa compétence à développer et à utiliser les ressources naturelles de façon durable et responsable, à mettre au point des technologies innovatrices et à réduire les répercussions potentiellement nuisibles sur l'environnement de la mise en valeur des ressources naturelles. Par exemple, RNCan aborde le changement climatique dans le contexte du développement durable des secteurs énergétique, forestier et minier du Canada. Il existe des occasions de développement et de déploiement de sources

d'énergies renouvelables et d'énergies de remplacement, ainsi que de nouvelles technologies et de nouveaux processus, qui peuvent réduire, capter ou emprisonner les gaz à effet de serre. Selon le *Worldwatch Institute*, les efforts déployés pour créer une économie écologiquement durable se sont déjà traduits par la création de quelques 14 millions d'emplois dans le monde, et ils devraient en générer des millions d'autres encore au cours de ce nouveau siècle. Au chapitre de la création d'emplois, l'une des croissances les plus rapides s'observe dans le développement de l'énergie éolienne et de systèmes photovoltaïques et dans l'expansion des activités de recyclage et de la fabrication secondaire. En souscrivant aux principes du développement durable et de l'efficacité, nous pouvons concurremment soutenir la croissance économique et tirer parti de notre héritage de façon plus équilibrée.

Saine gestion

Pour concrétiser le développement durable, les Canadiens ont besoin de connaissances qui leur permettent de prendre des décisions judicieuses et d'agir de façon responsable. Pouvoir opter pour des choix durables suppose une information rapidement et aisément accessible et un renforcement positif. De plus, la recherche sur les enjeux du développement durable et le transfert de ces connaissances au grand public sont d'importance capitale pour l'atteinte des objectifs du Canada en matière de développement durable. Les gouvernements doivent continuer de maintenir au rang de grande priorité la création et la diffusion des connaissances requises pour appuyer un plus grand nombre d'activités liées au développement durable.

La saine gestion des affaires publiques sera de plus en plus caractérisée par la capacité de nouer des partenariats avec tous les ordres de

gouvernement et avec un vaste éventail d'intervenants. Ces partenariats stratégiques seront déterminants pour la capacité de RNCan à promouvoir l'intérêt des Canadiens dans des domaines tels que l'intendance des ressources naturelles, la santé et la sécurité publiques, et la prestation de services publics axés sur les besoins des citoyens. Les gouvernements doivent aussi contribuer à accroître la capacité des Canadiens de produire, d'obtenir et d'exploiter l'information et les nouvelles technologies pour que les citoyens puissent contribuer de manière efficace à la prise de décision gouvernementale.

Améliorer la gestion du Ministère suppose un effort et une attention soutenus. Le programme de gestion moderne du gouvernement fédéral présenté dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* fournit un cadre pour tendre vers l'excellence des pratiques de

gestion dans quatre domaines essentiels : mettre les citoyens au coeur de ses préoccupations lorsqu'il conçoit, met en oeuvre et évalue ses activités ou quand il fait état des résultats obtenus; obéir à un ensemble de valeurs axées sur le respect et le renforcement de l'importance des institutions démocratiques canadiennes pour une gestion dictée par des valeurs déontologiques et professionnelles optimales; mettre l'accent sur l'obtention de résultats et sur la communication de ces résultats aux représentants élus et aux Canadiens et aux Canadiennes, dans des formes simples et compréhensibles; et dépenser de façon judicieuse étant donné la rareté des fonds publics.

B. Priorités ministérielles au cours de la période de planification

Ressources naturelles Canada a pour mandat de promouvoir le développement durable des ressources naturelles de manière à répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre l'intégrité de l'environnement ni la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. La transmission de nos biens d'une génération à l'autre, qu'il s'agisse de capital naturel, social ou économique, suppose une vision claire doublée d'une stratégie pour les faire fructifier.

Le discours du Trône de 2001 décrit les buts généraux, orientations et priorités du gouvernement du Canada pour son nouveau mandat. L'objectif primordial du gouvernement sera de poursuivre ses efforts en vue de renforcer le Canada, d'en faire un pays encore plus inclusif et de garantir à toute la population canadienne une meilleure qualité de vie. Il concentrera ses efforts sur les principaux domaines suivants :

- des possibilités nouvelles – faire de notre économie un chef de file qui s'appuie sur l'innovation, les idées et le talent;
- des possibilités pour tous – créer une société plus inclusive et un environnement propre et sain;
- des possibilités nouvelles et pour tous à l'échelle mondiale – rehausser la présence du Canada sur la scène internationale;
- hommage à notre citoyenneté canadienne.

Pendant la période de planification, RNCan apportera des contributions importantes au programme du gouvernement décrit dans le discours du Trône. Ce discours met l'accent sur l'engagement du gouvernement fédéral à faire preuve d'innovation en doublant les sommes qu'il consacre déjà à la recherche-développement d'ici 2010. Entre autres, il renforcera la capacité des laboratoires

gouvernementaux en matière de recherche et il investira dans des recherches ciblées de façon stratégique et coordonnées avec les différents partenaires, dans des domaines comme la gestion des ressources naturelles, la qualité de l'eau et la recherche océanographique.

Le discours du Trône décrit également l'engagement du gouvernement de promouvoir le développement durable à l'échelle de la planète, de mettre en oeuvre le premier plan national d'activités sur le changement climatique annoncé dernièrement, de s'assurer que les Autochtones ont accès aux possibilités nouvelles, et d'investir dans la recherche-développement afin de protéger les eaux superficielles et souterraines. Il mentionne également l'importance d'une fonction publique dont l'excellence est reconnue, qui se distingue par son innovation et son dynamisme et qui est à l'image de la diversité du pays.

À la lumière des priorités établies dans le discours du Trône et par suite de vastes consultations menées auprès des intervenants, RNCan a dégagé sous le thème « *Un programme de développement durable pour le XXI^e siècle* » quatre grandes priorités stratégiques. Ces priorités sont alignées sur les cinq buts à long terme du Ministère et elles aideront le Ministère à élaborer et à mettre en oeuvre des initiatives, au cours des trois prochaines années. Ces priorités présentent un intérêt particulier pour les secteurs et les régions où nous sommes confrontés à d'importants défis. À cette fin, RNCan a élaboré une démarche comportant une optique régionale qui ajustera et adaptera les priorités ministérielles en fonction des besoins des diverses régions.

Voici les quatre priorités stratégiques de RNCan :

Créer les connaissances requises et les diffuser afin de pouvoir prendre des décisions équilibrées au sujet de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada est étroitement lié à la possibilité pour tous les Canadiens de tirer de nos ressources et de nos idées des avantages sociaux, économiques et environnementaux.

Sur le plan socioéconomique, le monde subit une transformation fondamentale, un virage qui le fait passer d'une société industrielle à une société de l'information et à une économie fondée sur le savoir. Les sociétés et les organisations qui n'empoîteront pas le pas risquent de se marginaliser. Celles qui sauront négocier le virage se trouveront en excellente posture pour créer des richesses et travailler au mieux-être de leurs citoyens.

La connaissance sera la ressource stratégique de cette nouvelle économie. La valeur des biens et des services sera moins axée sur le coût des matériaux que sur la connaissance qu'ils véhiculent. La capacité de créer et d'appliquer de nouvelles connaissances est en voie de devenir selon toute vraisemblance l'unique avantage concurrentiel durable du XXI^e siècle. Nous devons faire preuve d'une plus grande ingéniosité pour découvrir les ressources, les extraire et les traiter, pour utiliser et recycler les matériaux, aussi, afin que le Canada demeure un fier compétiteur de l'économie mondiale.

Pour fins de développement et d'utilisation durables de nos ressources naturelles, RNCan est l'un des principaux foyers de connaissances de pointe et d'expertise du pays. Le Ministère est résolu à devenir la source privilégiée de connaissances, d'information et de données au sujet des ressources naturelles du Canada, au moyen de l'accès intégré en ligne à ses produits et services. Il compte de plus en plus sur l'Internet comme puissant véhicule de

communication pour partager l'information et les connaissances avec les intervenants et les citoyens aux niveaux local, régional, national et international. Les principaux moyens utilisés par RNCan pour assurer l'accès à ces connaissances et cette information sont RNCan en ligne (REL), le volet ministériel de Gouvernement en direct (GED), ainsi que des initiatives de réputation internationale telles que GéoConnexions, l'Atlas du Canada et le Système national d'information forestière. Le gouvernement pourra ainsi se doter de moyens plus efficaces pour communiquer avec les citoyens et les mettre à contribution ainsi que promouvoir un sens plus aigu de l'identité nationale en présentant une vision intégrée de la masse continentale et des ressources; en outre, il pourra promouvoir le potentiel élevé dont nous disposons, en matière de ressources naturelles, pour les générations d'aujourd'hui et de demain (pages 18-21).

Le Canada donne sur trois océans, possède le plus long littoral au monde et un plateau continental qui constitue les deux tiers de sa masse territoriale. De plus, nos régions extracôtières fournissent des avantages sociaux et économiques. L'expertise de RNCan a contribué à l'élaboration d'une base de données exhaustives sur le plateau continental du Canada. Afin de gérer cette ressource de manière durable et de rehausser les avantages que nous en tirons, le Ministère procédera à l'élaboration d'un régime de gestion des minéraux extracôtiers. Cette initiative sera fondée sur une approche en deux volets pour les consultations publiques sur les risques et les possibilités associés à la mise en valeur des minéraux extracôtiers.

Amener le secteur canadien des ressources naturelles au rang de chef de file mondial sur le plan de l'innovation maintiendra l'avantage relatif du pays en fait de produits, de services, de connaissances et de S-T dans ce secteur.

Pour de nombreux Canadiens, l'innovation paraît de plus en plus impérative pour permettre au pays de se démarquer dans une économie mondiale et fondée sur le savoir. Les gouvernements et l'industrie reconnaissent qu'il ne suffira pas de générer de meilleures idées et de développer et adopter des produits, des services et des processus novateurs pour que le Canada concrétise ses objectifs au chapitre du développement durable. Les gouvernements ont aussi un rôle unique à jouer, celui de définir la vision, d'assurer la coordination, de fournir les connaissances et d'incarner le solide leadership requis pour aborder de façon plus stratégique les innovations qui permettront de faire du développement durable une réalité du secteur des ressources naturelles.

RNCan est à définir une nouvelle stratégie d'innovation pour le secteur des ressources naturelles. Cette stratégie compte sur l'engagement des intervenants et des collectivités de toutes les régions du Canada. Les sociétés de ressources naturelles ont reconnu que l'insuffisance de réseaux de R-D et de réseaux connexes, les coûts élevés de la R-D et les pénuries de main-d'oeuvre hautement compétente font principalement obstacle à l'innovation. Le cadre stratégique de RNCan en matière d'innovation s'articule autour des éléments suivants : création de foyers de recherche scientifique et technique et partage des connaissances, formation de travailleurs hautement compétents, appui à la commercialisation et expansion des affaires et développement des marchés.

Aux chapitres de l'innovation et de la durabilité, ce qu'accomplit le Canada, dans l'ensemble, sera d'autant plus solide qu'il pourra profiter des solutions du secteur des ressources naturelles. La richesse des connaissances scientifiques et techniques que diffuse RNCan contribue à éclairer

l'intendance de nos précieuses ressources naturelles. L'application de nos idées et de nos technologies innovatrices contribuera à apporter à toutes les régions des avantages sociaux, économiques et environnementaux dérivés des ressources naturelles et à procurer une meilleure qualité de vie aux Canadiens (pages 23-29).

Incarner aux yeux du monde le modèle canadien d'intendance des ressources et de gestion responsable de l'environnement implique une responsabilité d'ordre mondial, la gestion durable des ressources, la santé, la sûreté et la sécurité. RNCan s'emploiera à établir le Canada comme modèle d'intendance des ressources naturelles dans ces domaines prioritaires.

La bonne intendance véhicule le concept de la compréhension et la diffusion de la contribution des ressources foncières, hydriques, atmosphériques et biologiques du Canada à notre économie, à notre environnement et à notre société. La bonne intendance exige que l'on aborde la prise de décision d'une manière plus ouverte, multidisciplinaire, de façon à favoriser la collaboration entre les intervenants et les collectivités. Elle suppose que l'on examine de nouveaux modèles de gouvernance et qu'on noue des partenariats novateurs avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Le Canada a la responsabilité de développer et d'utiliser ses ressources naturelles en harmonie avec les principes du développement durable aux fins de la prospérité économique, de l'amélioration de l'environnement et du mieux-être social. Dans le contexte fédéral, les sphères où RNCan exerce une influence sur la promotion de la bonne intendance et des pratiques environnementales responsables comprennent les éléments suivants : politiques économiques et fiscalité nationales; commerce

et accords internationaux, Nord canadien, terres des Autochtones et domaine extracôtier; protection environnementale nationale et internationale; information nationale et sciences et technologie; recherches stratégiques et réglementation en matière de d'énergie nucléaire.

L'une des principales priorités du gouvernement du Canada est de procéder aux investissements décrits dans le premier plan d'activités de la Stratégie nationale de mise en oeuvre sur le changement climatique. Le ministre de Ressources naturelles a assumé la responsabilité principale de la mise en oeuvre de ce plan au pays. Des fonds seront investis dans tous les secteurs de l'économie afin de favoriser une plus grande efficacité énergétique, de mettre au point des sources d'énergie renouvelables et alternatives et d'appuyer de nouvelles technologies et une nouvelle science de l'environnement afin de réduire les gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques de manière rentable et durable. Les autres volets clés comprennent : la participation au programme d'assainissement de l'air du Canada; l'efficacité énergétique, la gestion de la S-T énergétique et les capacités connexes; la promotion du Canada en tant que modèle international pour le développement durable des minéraux et des métaux; une stratégie nationale de recyclage; et étudier les métaux dans l'environnement (pages 35-42).

Promouvoir l'éclosion de collectivités souples et durables appuiera le leadership et les partenariats des collectivités tout en les dotant des compétences et de la capacité requises pour concrétiser le développement durable.

Collectivité durable s'entend de la capacité à long terme d'une collectivité de se suffire à elle-même et de se ressourcer sans taxer la

capacité d'autres collectivités et dans le respect de l'interdépendance. Une collectivité durable se donne les moyens de réaliser une vision commune et porteuse d'espoirs pour le futur. Elle oppose au changement une réaction énergique par le biais d'une prise de décision collective et intégrée et d'une intendance environnementale génératrices d'un plus grand dynamisme et de viabilité économique. Les collectivités durables mettent leur capacité commune à contribution pour « concrétiser leur vision ».

Les collectivités canadiennes traversent une période de changement et sont confrontées à des défis d'ordre social, environnemental et économique complexes, qu'il s'agisse d'alternances de forte expansion et de récession dans les collectivités rurales et dépendantes des ressources naturelles, d'évolution démographique ou des soucis qu'inspire la dégradation de l'environnement.

Les nombreux moyens qu'exerce RNCan pour favoriser la marche des collectivités vers la viabilité comprennent notamment ses initiatives déployées sur l'autoroute de l'information; la reconduction du Programme de forêts modèles et du Programme forestier des Premières nations du gouvernement canadien; le développement d'initiatives communautaires en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique ainsi que l'infrastructure écologique; le déploiement d'efforts horizontaux pour coordonner l'appui du fédéral au développement du leadership et des capacités des collectivités. La clé de l'élaboration de ces stratégies de développement durable des collectivités réside dans l'engagement actif des citoyens en matière d'évaluation des besoins, d'établissement des priorités, de prise de décision et de travail en collaboration (pages 30-32).

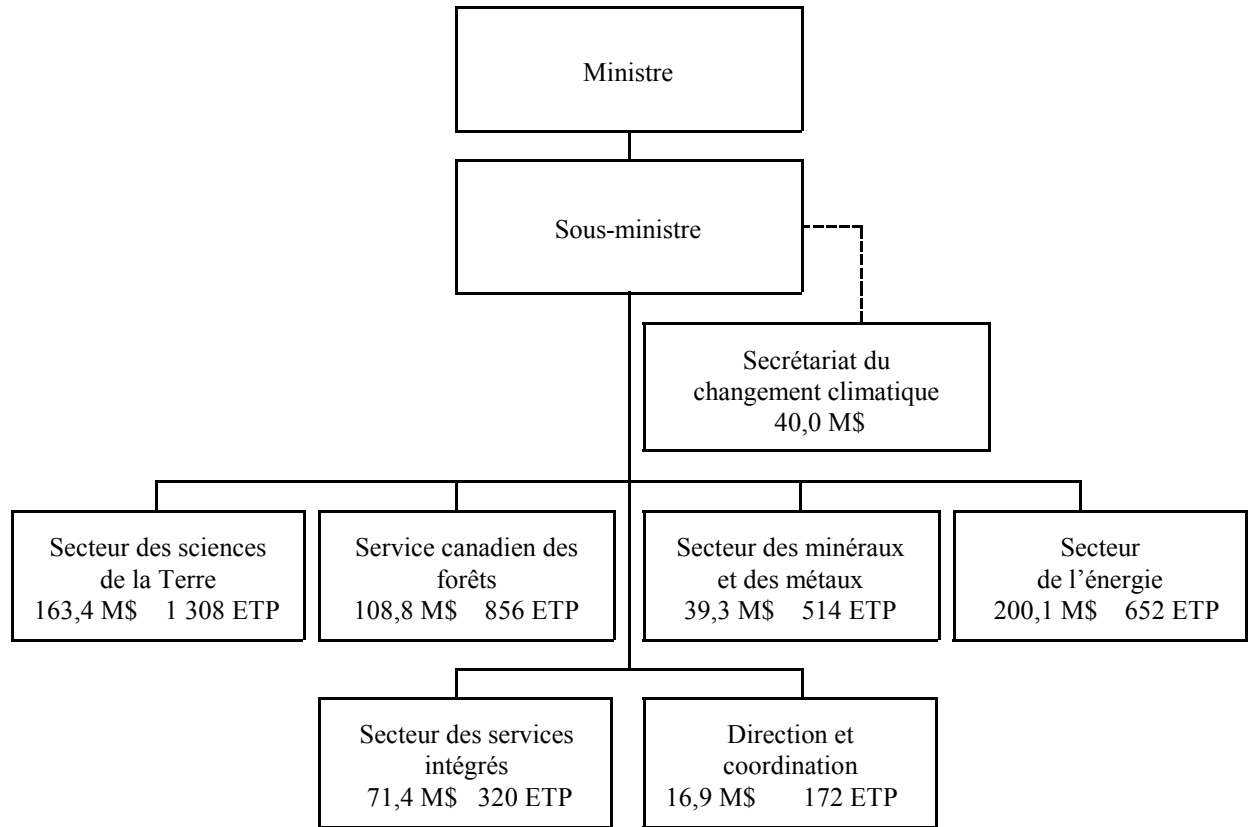
C. Partenaires associés à nos engagements

Le Ministère pratique une saine gestion en faisant appel à des mécanismes novateurs de prestation des programmes grâce à des partenariats et à la collaboration d'autres ministères fédéraux-provinciaux/territoriaux, de l'industrie et des intervenants. Ces alliances lui ont permis d'obtenir de bons résultats en ce qui a trait au partage des coûts, au recouvrement des coûts et à la promotion au transfert de nouvelles technologies. Elles permettent de déployer plus d'une stratégie efficiente et efficace pour exécuter les programmes de sciences et de technologie qui concourent à faire progresser le Canada sur la voie du développement durable. En maintenant une présence fédérale positive, et dans certains cas en augmentant celle-ci, RNCan et ses partenaires peuvent améliorer l'efficacité de leur collaboration pour réaliser leurs buts et objectifs communs, malgré les contraintes financières avec lesquelles ils doivent composer. Dans la plupart des cas, chaque partenaire de RNCan l'aide à atteindre plus d'un but. Par conséquent, afin d'éviter la répétition, une ventilation des partenaires par but n'est pas incluse. Les principaux partenaires de RNCan sont indiqués dans le tableau suivant.

<u>Autres ministères/organismes</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Affaires indiennes et du Nord Canada• Agence canadienne de développement international• Agence des douanes et du revenu du Canada• Agence spatiale canadienne• Agriculture et Agro-alimentaire Canada• Conseil national de recherches• Défense nationale• Développement des ressources humaines Canada• Environnement Canada• Équipe Canada Inc.• Finances Canada• Industrie Canada	<ul style="list-style-type: none">• Justice Canada• Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international• Partenaires pour l'investissement au Canada• Pêches et Océans Canada• Santé Canada• Secrétariat du changement climatique• Société canadienne d'hypothèques et de logement• Statistique Canada• Transports Canada• Travaux publics et Services gouvernementaux
<u>Externes</u>	<u>Portefeuille du Ministre</u>
<ul style="list-style-type: none">• Administrations provinciales, territoriales et municipales• Gouvernements et organismes des autres pays• Industrie• Organisations autochtones• Organisations non gouvernementales• Organismes des Nations Unies• Universités	<ul style="list-style-type: none">• Commission canadienne du blé• Commission canadienne de sûreté nucléaire• Énergie atomique du Canada Limitée• Offices Canada-Terre-Neuve et Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers• Office national de l'énergie• Société de développement du Cap-Breton

D. Responsabilisation

La responsabilité attachée aux engagements clés définis dans le présent document incombe au Sous-ministre de Ressources naturelles Canada. Les sous-ministres adjoints et les directeurs généraux des directions ministérielles répondent au Sous-ministre des engagements clés de leur sphère de compétence respective.



Le **Secteur des sciences de la Terre** (SST) favorise le développement durable des ressources naturelles du Canada au moyen d'un ensemble exhaustif d'activités scientifiques et technologiques portant sur les connaissances en sciences de la Terre et en géomatique. Ces connaissances appuient les activités du secteur public au Canada, les décisions d'investissement, et les activités du secteur privé canadien à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Par l'entremise de l'Étude du plateau continental polaire, il fournit des services de soutien logistique aux scientifiques qui travaillent dans l'Arctique. Géomatique Canada produit des données géographiques, des cartes topographiques et aéronautiques, exécute des levés officiels sur les terres du Canada, établit les canevas géodésiques nécessaires au géopositionnement de précision, et assure l'archivage et l'application des données d'observation de la Terre. La Commission géologique du Canada établit le cadre de l'exploration minérale et pétrolière, aide les Canadiens à atténuer l'impact des désastres tels que les tremblements de terre et les déversements de substances toxiques dans l'environnement et contribue aux projets liés aux sciences, aux effets et à l'adaptation dans le domaine du changement climatique. On procède à l'analyse, à l'élaboration et à la coordination des politiques afin d'appuyer le mandat du secteur.

Le **Service canadien des forêts** (SCF) fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes ainsi que de la compétitivité de ce secteur pour le bien-être des générations actuelles et futures au Canada. Le SCF est le premier organisme de coordination de la politique nationale et de la recherche scientifique et technique dans le domaine des forêts au Canada. Il joue un rôle essentiel pour bâtir un consensus sur des questions forestières fondamentales, formuler les programmes forestiers au niveau national et international, créer des connaissances et les diffuser, grâce à ses recherches scientifiques parmi les meilleures du monde. Ses programmes d'élaboration de politiques et de recherche scientifique et technique sont exécutés par l'intermédiaire d'une administration centrale et de cinq réseaux nationaux de recherche poursuivant leurs activités à partir de cinq centres de recherche en foresterie situés partout au Canada.

Le **Secteur des minéraux et des métaux** (SMM) favorise le développement durable dans l'industrie canadienne des ressources en minéraux et en métaux, en intégrant les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Il prodigue des conseils en matière de politiques, exerce des activités de la S-T et fournit de l'information sur les produits de base ainsi que des données statistiques qui alimentent le processus décisionnel. C'est également le principal organisme du gouvernement fédéral à fournir de l'expertise sur la réglementation et la technologie des explosifs. À l'échelle internationale, il fait la promotion de l'utilisation sécuritaire des minéraux et des métaux, et fait valoir la nécessité d'asseoir les décisions concernant les minéraux et les métaux sur une base scientifique solide. Il facilite l'établissement de partenariats nationaux et internationaux pour résoudre les problèmes importants que posent la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux, des métaux et des produits qui en sont dérivés.

Le **Secteur de l'énergie** (SE) fait la promotion du développement durable et de l'utilisation responsable des ressources énergétiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens. Ses activités portent sur la S-T, les politiques, les programmes, les connaissances et les activités internationales dans les domaines de l'efficacité énergétique, des sources d'énergie renouvelables, des carburants de remplacement, et des sources d'énergie traditionnelles afin de faire progresser le développement durable. Par son travail, le secteur contribue à relever le défi du changement climatique, favorise de meilleures décisions au sujet de l'environnement et de meilleurs choix par les consommateurs, facilite le commerce d'énergie en Amérique du Nord et à l'étranger, contribue à l'innovation technique, à la création d'emplois et à la croissance économique, facilite la protection de l'environnement, la santé et la sécurité accrues du public et aide à garantir des approvisionnements en énergie fiables et sûrs, à des prix compétitifs, pour les Canadiens.

Le **Secteur des services intégrés** (SSI) fournit des centres d'expertise et l'infrastructure connexe dans les domaines suivants : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion de l'information, accès à l'information et protection des renseignements personnels, technologie de l'information et gestion des biens immobiliers. Le secteur aide aussi le Ministère à satisfaire aux exigences en matière de diligence raisonnable aux chapitres de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail, et de la sécurité.

Le volet **Direction et Coordination** fournit des services aux bureaux de la haute direction par l'entremise des directions suivantes. La **Direction de la planification stratégique et de la coordination** fournit du leadership, des compétences et des conseils en matière de politique stratégique pour les priorités du Ministère et du portefeuille, les questions et les initiatives horizontales liées aux politiques/sciences, et le développement durable au Canada et à l'échelle internationale. La **Direction de la vérification et de l'évaluation** fournit à la haute direction des conseils professionnels impartiaux ainsi que des assurances concernant le rendement des cadres de gestion ainsi que des programmes, des politiques et des activités du Ministère, et concernant la gestion des risques. La **Direction des communications** dirige les communications ministérielles afin d'appuyer le Ministre, les priorités du gouvernement et le secteur des ressources naturelles; elle fournit des conseils concernant des auditoires internes et externes. Les **Services juridiques** fournissent des conseils et des avis juridiques de nature courante pour faire en sorte que les activités, les politiques et les opérations du Ministère soient conformes aux lois et aux règlements, et irréprochables sur le plan de l'éthique.

En collaboration avec les provinces et les territoires, le **Secrétariat du changement climatique** coordonne l'élaboration de la Stratégie nationale de mise en oeuvre sur le changement climatique, sert d'agent de liaison pour l'élaboration de la politique et des programmes internes de lutte contre le changement climatique du gouvernement fédéral et gère le Fonds d'action pour le changement climatique. Le Secrétariat relève des sous-ministres de RNCan et d'Environnement Canada.

E. Plan de dépenses du Ministère

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Dépenses principales budgétaires (brutes)	630,6	680,3	587,9	573,1
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	39,5	41,5	41,7	41,8
Dépenses principales budgétaires	591,1	638,8	546,2	531,3
Dépenses principales non budgétaires	7,8	0	0	0
Total des niveaux de référence	598,9	638,8	546,2	531,3
Ajustements aux dépenses prévues ^{1&2}	58,6	150,8	178,7	193,9
Sous-total des dépenses prévues	657,5	789,6	724,9	725,2
Moins: Recettes non-disponibles	11,7	12,1	12,2	12,2
Plus: Coût des services reçus sans frais	23,8	28,6	28,4	28,4
Total des dépenses prévues	669,6	806,1	741,1	741,4
Équivalents temps plein (ETP)	3 775	3 822	3 819	3 812

¹ Reflète les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

² Les ajustements aux dépenses prévues tiennent compte des initiatives annoncées dans le Budget 2000, l'Exposé économique et la Mise à jour budgétaire de 2000 et d'autres postes approuvés après l'achèvement du Budget principal des dépenses. Ils comprennent 30 millions \$ pour des travaux de nettoyage dans la région de Port Hope en 2000-2001; 50 millions \$ en 2001-2002 pour le Fonds d'appui technologique au développement durable; un montant supplémentaire de 40 millions \$ en 2002-2003 et 2003-2004 pour le renouvellement du Fonds d'action pour le changement climatique; 20 millions \$ en 2002-2003 et 2003-2004 pour le renouvellement des programmes d'efficacité énergétique et d'énergies de remplacement; et 76,7 millions \$ en 2001-2002, 97,2 millions \$ en 2002-2003 et 112,4 millions \$ en 2003-2004 pour le Plan d'action 2000 sur le changement climatique.

III Plans, résultats et ressources

La section III résume les principaux engagements de RNCan qui se rattachent aux cinq buts du Ministère et aux objectifs qui les sous-tendent. Elle est structurée en fonction de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de RNCan, que le Conseil du Trésor a approuvé en août 1999. Elle reflète en outre les principaux engagements contenus dans la *Stratégie de développement durable – pour aujourd’hui et pour demain*, qui est elle aussi alignée sur la SPRR.

RNCan reconnaît le rôle important du Rapport sur les plans et les priorités, qui aide les Canadiens et les Canadiennes à comprendre le Ministère. Les résultats attendus sont énoncés autant que possible dans un langage clair et simple et présentés sous forme de texte narratif qui fait la synthèse des activités scientifiques et stratégiques que le Ministère accomplira au cours de la période de planification. Cette synthèse, qui reflète la gestion horizontale du Ministère, propose des exemples des principaux engagements qui servent les cinq buts de RNCan, et on y a aussi intégré les examens planifiés du Ministère. L’information sur les résultats attendus qui est absente du présent rapport se trouve dans les sites Web indiqués aux pages 63-65, et est diffusée dans les plans d’affaires et les plans opérationnels des secteurs. Les résultats attendus s’obtiendront en collaboration avec d’autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, l’industrie, les universités et les principaux intervenants (voir page 12). La section III présente également de l’information sur des initiatives collectives et situe les activités ministérielles dans leur contexte pangouvernemental. Les coûts associés, quand on les connaît, sont mentionnés dans le texte.

But 1 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes de l’information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles.

Prévisions de dépenses 2000-2001 : 162,3 M\$
 Dépenses prévues 2001-2002 : 157,3 M\$
 Dépenses prévues 2002-2003 : 152,3 M\$
 Dépenses prévues 2003-2004 : 151,1 M\$

Qui se manifeste par : (objectifs à court et moyen terme)	Indicateurs de rendement	Priorités ministérielles au cours de la période de planification	Priorités gouvernementales
<p>Des connaissances intégrées et facilement accessibles sur l’état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions économique, environnementale et sociale de leur utilisation.</p> <p>Une plus grande coopération et un meilleur consensus sur les plans national et international, à l’égard de questions, de politiques, d’objectifs et de mesures concernant le développement durable.</p> <p>Des approches fiscales, réglementaires et volontaires favorisant le développement durable des ressources naturelles.</p>	<p>Clients satisfaits de la pertinence, de l’accessibilité et de la qualité de l’information.</p> <p>Degré de sensibilisation du public à l’importance et à la pertinence du secteur des ressources naturelles, des questions soulevées à son propos et des activités de S-T que poursuit RNCan dans ce domaine.</p> <p>Adoption de technologies et de pratiques mises au point avec l’aide de RNCan.*</p> <p>Participation à des activités multipartites nationales et internationales en matière de développement durable, et influence exercée sur celles-ci.</p> <p>Effet de levier des projets de S-T partagés de RNCan.</p> <p>Participation à des initiatives fiscales, réglementaires et volontaires en matière de développement durable, et influence exercée sur celles-ci.*</p> <p>Influence sur la réglementation, des recommandations basées sur la S-T de RNCan.</p>	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • RNCan en ligne • GéoConnexions, Atlas national du Canada, Système de positionnement GPS pancanadien • Système national d’information sur les forêts <p><u>Innovation dans le secteur des ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d’innovation pour le secteur des ressources naturelles • Forêt 2020 	<p><u>Des possibilités nouvelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • innovation • un Canada branché <p><u>Des possibilités pour tous</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • environnement sain

* Le Rapport sur le rendement du Ministère pour la période se terminant le 31 mars 2002 comprendra des renseignements sur le rendement ayant trait à ces indicateurs.

Ce que nous voulons accomplir

Le pouvoir de créer et de partager les connaissances – RNCan en ligne (REL) est une nouvelle initiative pleine d'intérêt, dont le Ministère a fait une de ses priorités. Elle révolutionnera non seulement la façon dont RNCan offre ses programmes et services aux Canadiens, mais aussi la façon dont les Canadiens obtiendront et utiliseront l'information sur l'Internet concernant les ressources naturelles. REL mise sur le leadership du Ministère dans le domaine de la création et du partage des connaissances, pour mettre rapidement de l'information exacte à la disposition des Canadiens et les aider à prendre des décisions plus judicieuses. Qu'il s'agisse de scientifiques en quête de nouvelles données pour créer des connaissances, de propriétaires de maisons à la recherche d'information sur la façon d'économiser l'énergie et de réduire leurs coûts au foyer, ou d'enseignants désireux de se renseigner sur la façon dont leurs étudiants peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre, tous auront accès rapidement à l'information via REL.

REL s'inscrit dans le cadre de deux initiatives pangouvernementales : *Gouvernement en direct* (GED) et *Un Canada branché*. Le gouvernement aspire à devenir le mieux branché avec ses citoyens d'ici 2004. REL permet au Ministère d'offrir en ligne de l'information et des connaissances scientifiques et techniques; ce service très important l'aidera à servir l'intérêt public et à réaliser les priorités gouvernementales, et facilitera la mise en oeuvre efficace du système national de S-T. Dans le nouvel environnement Internet, REL permet à RNCan d'intégrer de l'information et des connaissances sur les ressources naturelles qui recoupent de nombreuses politiques et disciplines scientifiques de même que les champs de compétence de plusieurs ministères

et ordres de gouvernement. En plus de créer et d'intégrer de l'information et des connaissances, le Ministère s'emploiera à mettre en place un nouveau cadre de gestion des connaissances, à mettre au point des stratégies et des outils dynamiques d'aide à la décision et à rendre l'information accessible en ligne en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement, les universités, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organismes internationaux. Au cours de la période de planification, RNCan mettra à jour son cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats.

La capacité de créer et de partager de l'information au moyen de l'Internet est un outil puissant et avantageux pour les Canadiens. Les connaissances sur les ressources naturelles du Canada contribuent dans une très large mesure à assurer la pérennité des avantages sociaux, économiques et environnementaux dont jouissent les Canadiens et les Canadiennes. Par exemple, le fait d'avoir accès à de l'information exacte et à jour sur les ressources naturelles pourrait permettre à une collectivité rurale de prendre des décisions économiques plus judicieuses et, du fait de sa viabilité économique nouvellement conquise, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et de la compétitivité du Canada.

RNCan s'emploie actuellement à rendre accessible en ligne son information et ses connaissances scientifiques et techniques, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et Santé Canada. Au cours des quatre prochaines années, il mettra en place un réseau canadien de connaissances sur la mise en valeur durable des ressources naturelles. Il permettra ainsi

aux citoyens, aux entreprises et à ses clients internationaux d'obtenir de l'information sur les ressources naturelles à un guichet unique. Armés de ces nouvelles connaissances, ils pourront mieux concevoir et réaliser leurs projets et atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. Le réseau aidera aussi le Ministère à réaliser ses priorités actuelles : S-T nordique, mise en valeur durable des ressources à l'échelle nationale et internationale, lutte contre le changement climatique, protection de l'environnement et développement de collectivités saines et durables.

En outre, REL jouera un rôle de premier plan dans certains secteurs d'intervention prioritaires, notamment le développement des capacités en S-T, la gestion de l'information et la technologie de l'information (page 51).

Même si cette vision prendra plusieurs années à se concrétiser, REL fournira en quelque sorte au Ministère la boussole dont il a besoin pour se diriger sur la route de l'économie du savoir et mettre en place les conditions nécessaires pour entrer dans une nouvelle ère de prospérité.



Le défi des données géospatiales – Peu importe ce que l'on lit aujourd'hui, le constat est clair et net : le monde subit une transformation profonde et s'achemine implacablement vers une économie et une société fondées sur le savoir. RNCan est bien placé pour aider le gouvernement à atteindre les objectifs du programme *Un Canada*

branché, à devenir le pays qui crée le plus de richesses et de connaissances, à augmenter la croissance de la productivité et à améliorer la qualité de vie. Dès lors, la gestion efficace des connaissances est le facteur décisif de la réussite. Au nom du développement durable, le Canada doit tenir compte des facteurs économiques, environnementaux et sociaux dans l'élaboration de ses politiques et dans son processus décisionnel. À cet égard, le programme d'infrastructure GéoConnexions <http://cgdi.gc.ca>, qui en est à sa deuxième année, constitue la pierre angulaire des efforts de RNCan pour rendre accessible l'information géospatiale à l'échelle nationale. Annoncée dans le Budget fédéral de 1999 (60 millions de dollars sur cinq ans), cette initiative est une composante essentielle de REL. Les avantages de l'information et de la gestion de l'information géospatiale s'obtiennent par une intégration des systèmes, une augmentation de la productivité et une amélioration de la qualité et de l'actualité des données utilisées tout au long des processus. Au cours de la période de planification, le Ministère mettra en place un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats en fonction duquel seront évalués de façon continue les travaux réalisés en collaboration avec les gestionnaires dans le cadre de GéoConnexions.

En collaboration avec ses partenaires du secteur public, les universités et le secteur privé, le Ministère intensifiera ses efforts pour :

- signer un Accord géomatique intergouvernemental qui favorisera un resserrement de la collaboration fédérale-provinciale/territoriale, le partage des coûts et l'intégration de l'information et des services géomatiques dans divers domaines : soins de santé, environnement, éducation et formation, croissance des entreprises;

- mettre en ligne, à l'échelle nationale, les données-cadre de l'infrastructure géospatiale et l'Atlas national du Canada, qui serviront d'outil de communication pour aider le gouvernement à élaborer ses politiques et mieux lui permettre de fournir aux décideurs l'information géographique intégrée et transversale dont ils ont besoin;
- soutenir l'implantation d'un système de positionnement GPS différentiel pancanadien, qui permettra, au moyen d'un satellite de télécommunication canadien, d'améliorer les positions GPS de façon à obtenir une exactitude supérieure à 5 mètres.

Mieux rendre compte de l'état des forêts du Canada

– Le Ministère demeure déterminé à améliorer les moyens dont il dispose pour rendre compte de la durabilité des forêts du Canada et des pratiques de gestion des forêts. Malheureusement, les systèmes d'information actuellement en usage autant dans le secteur public que dans le secteur non public ne sont pas dotés des fonctionnalités nécessaires pour rendre compte de tous les aspects des forêts du Canada. Or, comme le public réclame de plus en plus d'information sociale et environnementale et qu'il reproche au Canada de ne pas livrer la marchandise, le Ministère a proposé la création d'un nouveau Système national d'information sur les forêts (SNIF) qui comblera les lacunes constatées et qui servira de porte d'accès à d'autres systèmes d'information. Il veut ainsi se doter du plus riche dépôt de données forestières au Canada et mettre l'outil d'information le plus puissant à la disposition de tous les intervenants dans le secteur forestier au Canada.

À cette fin, sous l'égide du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF) et de son comité directeur du SNIF, RNCan créera sur l'Internet un nouveau SNIF qui permettra au

Canada de mieux communiquer l'information relative aux forêts. La phase I du projet (construction de l'infrastructure en 2001-2002) comportera les étapes suivantes : on cherchera des possibilités de collaboration et de coordination avec les provinces, les territoires et les organisations non gouvernementales; on élaborera un modèle de gouvernance pour définir le rôle et le mandat de chaque administration et déterminer les questions sur lesquelles il faudra recueillir de l'information pour permettre au Canada de respecter ses engagements nationaux et internationaux en matière d'aménagement durable des forêts; on établira l'architecture ou le plan d'un système qui définit le champ d'application du SNIF et sert de portail national. RNCan accueillera dans ses locaux et administrera le bureau du projet SNIF, en plus d'offrir des services de secrétariat au comité directeur du SNIF.

Les résultats de la phase I seront présentés à la réunion du CCMF en septembre 2001. Le coût total de la phase I est estimé à 400 000 \$; le gouvernement fédéral y contribuera à hauteur de 133 200 \$, ou 33 p. 100. La construction du SNIF sera financée par le programme GéoConnexions de RNCan.

Un des éléments importants du SNIF sera l'examen des critères et indicateurs nationaux de développement durable, auquel RNCan procédera en collaboration avec le comité d'évaluation du CCMF. Le Cadre canadien de critères et d'indicateurs, rappelons-le, sert à mesurer les progrès réalisés dans l'aménagement durable des forêts et à rendre compte des résultats obtenus. En outre, le Ministère utilisera les résultats de ses recherches scientifiques internes sur les forêts pour valider les indicateurs en place et, au besoin, en élaborer de nouveaux et mettre au point de nouvelles techniques de surveillance.

Les dépenses sont estimées à 900 000 \$ au cours de la période de planification.

Nouvelle vision pour le secteur

forestier du Canada : Forêt 2020

– En août 2000, le Ministère, sous l'égide du CCMF, a proposé une solution pour aider le Canada à concilier les multiples sollicitations économiques, sociales et environnementales auxquelles sont soumises les forêts canadiennes. Baptisée *Forêt 2020*, cette approche fait en sorte que le Canada demeure un grand fournisseur de fibres ligneuses, dont la demande mondiale s'accroît constamment, tout en réservant une plus grande proportion de ses forêts naturelles à des usages à caractère social et écologique. Le concept de Forêt 2020 – qui complète la Stratégie nationale sur les forêts (1998-2003) et l'Accord canadien sur les forêts – comporte trois volets : protéger une plus grande partie des forêts primitives du Canada; augmenter la production de bois dans les forêts secondaires du Canada; établir des plantations d'arbres à croissance rapide, ce qui est nouveau au Canada.

La possibilité d'augmenter les espaces forestiers protégés sans compromettre la capacité d'approvisionnement en bois commercial du Canada est peut-être l'avantage le plus important que les Canadiens retireraient de ce projet. La solution proposée devrait également stimuler la création de nouvelles entreprises; elle pourrait créer des milliers de nouveaux emplois et assurer l'avenir socio-économique de nombreuses collectivités autochtones et tributaires des forêts au Canada.

Elle contribuera à faire du Canada une puissante nation commerçante et l'aidera à respecter l'engagement qu'il a pris au terme du Protocole de Kyoto de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de Forêt 2020, leadership environnemental, stabilité des collectivités, développement économique et récents progrès de la science et de la technologie s'allieront pour augmenter et soutenir la contribution des forêts à la qualité de vie de tous les Canadiens.

RNCan s'emploie à développer cette nouvelle approche en collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux et territoriaux; en 2001-2002, le CCMF dirigera un processus de dialogue avec les Canadiens. Le Ministère a mis sur pied un secrétariat pour coordonner et soutenir les activités de Forêt 2020. Les coûts de l'infrastructure fédérale sont estimés à 525 000 \$ en 2001-2002.



Des participants au Programme forestier des Premières nations construisent une cabane en bois rond.

But 2 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Prévisions de dépenses 2000-2001 : 206,4 M\$
 Dépenses prévues 2001-2002 : 202,4 M\$
 Dépenses prévues 2002-2003 : 188,5 M\$
 Dépenses prévues 2003-2004 : 174,2 M\$

Qui se manifeste par : (objectifs à court et moyen terme)	Indicateurs de rendement	Priorités ministérielles au cours de la période de planification	Priorités gouvernementales
<p>L'augmentation des occasions d'affaires et de l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles.</p> <p>Un accès élargi aux marchés internationaux des produits, connaissances, technologies et services canadiens fondés sur les ressources naturelles.</p> <p>Une capacité accrue des collectivités autochtones, rurales et nordiques à générer une activité économique durable fondée sur les ressources naturelles.</p>	<p>Impact économique de la S-T de RNCan.*</p> <p>Situation de l'emploi et productivité dans l'industrie des ressources et des industries connexes.</p> <p>Contribution du secteur des ressources naturelles au produit intérieur brut.</p> <p>Capitaux investis dans l'industrie des ressources et les industries connexes.*</p> <p>Valeur et pourcentage des exportations de produits associés aux ressources.</p> <p>Nombre de projets conjoints avec les collectivités rurales, autochtones et nordiques, et montant des fonds complémentaires recueillis dans le cadre de ces projets.</p> <p>Nombre d'emplois occupés par des Autochtones et des habitants de collectivités nordiques dans le secteur des ressources naturelles.</p>	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Initiative géoscientifique ciblée <p><u>Innovation dans le secteur des ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> diversifier la production de pétrole et de gaz au Canada matériaux légers <p><u>Intendance des ressources et gestion responsable de l'environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> augmenter l'équité et la compétitivité sur les marchés énergétiques bonification de la fiscalité minière initiatives visant l'assainissement des eaux <p><u>Collectivités souples et durables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> énergies renouvelables et systèmes énergétiques collectifs initiatives visant une infrastructure communautaire écologique Initiative stratégique pour la participation accrue des Autochtones Stratégie de S-T nordique Programme forestier des Premières nations forêt modèle Autochtone 	<p><u>Des possibilités nouvelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> innovation compétences et apprentissage commerce et investissement <p><u>Des possibilités pour tous</u></p> <ul style="list-style-type: none"> collectivités fortes et sécuritaires <p><u>Des possibilités nouvelles et pour tous à l'échelle mondiale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> institutions internationales

* Le Rapport sur le rendement du Ministère pour la période se terminant le 31 mars 2002 comprendra des renseignements sur le rendement ayant trait à ces indicateurs.

Ce que nous voulons accomplir

Pétrole et gaz : voir à constituer un panier énergétique de qualité par des politiques et des technologies

judicieuses – Le Canada, à l’instar des autres pays du monde, continuera d’utiliser des combustibles à base d’hydrocarbures dans un avenir prévisible; il doit donc se doter d’un panier énergétique à la fois sécuritaire, efficace, fiable et, de plus en plus, écologique. Comme en font foi les engagements énoncés ci-dessous, RNCan poursuivra ses efforts, par le biais de ses politiques et de ses technologies, pour contribuer à la croissance économique tout en atténuant l’impact environnemental de la production du bitume, du pétrole lourd et du gaz naturel.

Augmenter l’équité et la compétitivité sur les marchés énergétiques – Devant les préoccupations des consommateurs au sujet de la hausse des prix de l’essence et du diesel, RNCan, conjointement avec Industrie Canada et le *Conference Board*, étudiera la dynamique des marchés domestiques de l’essence et du diesel dans cinq grands centres urbains. Les résultats de cette étude, et les recommandations qui en découleront, alimenteront la réflexion des fonctionnaires qui se penchent actuellement sur la législation de la concurrence et pourraient inciter le gouvernement à lancer de nouveaux programmes de sensibilisation des consommateurs. RNCan parraine également des recherches concernant les effets, sur les approvisionnements en carburant, de la récente réglementation de la teneur en soufre de l’essence. Ces recherches permettront de déterminer les effets probables des investissements dans les raffineries sur la disponibilité et le prix de l’essence et d’autres produits pétroliers entre 2002 et 2004 et

aideront le gouvernement à décider des mesures à prendre pour régler des problèmes d’approvisionnement spécifiques.

Diversifier la production de pétrole et de gaz au Canada – RNCan effectue des travaux de S-T pour augmenter et diversifier la production pétrolière et gazière des régions continentales, extracôtières et nordiques du Canada. Ses efforts en ce domaine englobent la fabrication de produits pétroliers raffinés qui réduisent les coûts de conversion et atténuent l’impact environnemental, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l’élaboration de normes et de règlements et la recherche de solutions à des problèmes transversaux en matière d’environnement et de sécurité (16,5 millions de dollars en 2001-2002). Par exemple, le Ministère étudiera de nouveaux procédés de valorisation *in situ* qui sont sans danger pour l’environnement, afin d’accroître la contribution des sables pétrolifères et des pétroles lourds à l’approvisionnement pétrolier du Canada. En outre, le Ministère continuera à évaluer l’intégrité des oléoducs et des gazoducs exposés aux conditions rigoureuses du Nord canadien.

RNCan poursuivra ses discussions avec les provinces intéressées sur l’établissement de nouveaux régimes de gestion extracôtière, en vue d’assurer la mise en valeur durable des ressources et de soutenir le développement économique régional. Cette initiative favorisera en outre la création de partenariats entre les petites et moyennes entreprises, les universités et les établissements de recherche, afin de développer de nouvelles technologies et, grâce à une compétitivité accrue, de saisir les occasions d’affaires associées à la mise en

valeur du pétrole et du gaz extracôtiers dans les régions pionnières du Canada et dans d'autres parties du monde.

Le marché nord-américain de l'énergie devient de plus en plus intégré. L'augmentation de la demande d'énergie ouvre de nouvelles perspectives intéressantes mais elle s'accompagne également de nouveaux défis. Le Ministère jouera un rôle prépondérant dans la défense des intérêts du Canada.

En consultation avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), RNCan négociera une entente avec le gouvernement de la République de France pour la prospection et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures transfrontaliers au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. Cette entente fera en sorte que la gestion des gisements transfrontaliers se fasse en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. Elle assurera également un partage juste et équitable de la rente pétrolière.

Une vision d'avenir – En collaboration avec des représentants clés de l'industrie et le Groupe de travail national sur les stratégies de mise en valeur des sables bitumineux, RNCan s'appliquera à élaborer une carte routière technologique pour l'industrie des sables pétrolifères jusqu'à l'an 2025. Cette carte routière assurera la R-D nécessaire pour étayer la réglementation extracôtière et couvrira divers aspects de l'industrie, notamment la productivité, la valorisation et les possibilités de fabrication de produits et de coproduits à valeur ajoutée et durables.

Bonification de la fiscalité minière – La fiscalité minière est un facteur déterminant de la santé de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux. RNCan veille activement à ce que les principales

dispositions du régime fiscal canadien qui concernent le secteur minier soient claires et équitables, sans nuire à la compétitivité internationale de l'industrie. Ses efforts en ce sens permettent la mise en place au Canada d'un climat d'affaires propre à attirer les investissements nécessaires à la prospection et à la mise en valeur des gisements, et qui favorise du même coup la croissance économique et la création d'emplois pour les Canadiens. Au cours des trois prochaines années, RNCan et Finances Canada, en consultation avec l'industrie, tâcheront d'améliorer les principales dispositions de la fiscalité minière. Dans un premier temps, on précisera le champ d'application et les paramètres du crédit d'impôt à l'exploration de 15 p. 100 annoncé dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* du 18 octobre 2000. On définira les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt et on fera les rajustements nécessaires pour que les Canadiens puissent se prévaloir autant que possible, et avec un maximum de simplicité, du crédit d'impôt fédéral et des mesures incitatives offertes par les provinces pour des activités comparables. De plus, RNCan apportera plus de clarté dans l'administration de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, en élaborant une définition utile du terme « échantillon en vrac »; il précisera la distinction, aux fins de l'impôt, entre les biens amortissables et les biens admissibles à titre de frais d'exploration. De plus amples renseignements sur la fiscalité minière sont donnés à l'adresse suivante :

<http://www.nrcan.gc.ca/mms/efab/tmrd>

Technologie avancée dans le secteur minier – Au cours de la période de planification, RNCan stimulera l'innovation et le développement de technologies de pointe dans l'industrie minière. Le déploiement ultérieur de ces technologies élargira les horizons économiques des Canadiens sur les marchés mondiaux en pleine croissance.



Locomotive minière construite au Canada - le premier véhicule industriel au monde mû par une pile à combustible.

Par exemple, on s'attend que les véhicules miniers de demain seront mus par des piles à combustible. Aussi, un consortium nord-américain, dont RNCan est un des champions, explore actuellement la possibilité de remplacer les moteurs diesel par des piles à combustible à hydrogène dans les véhicules miniers souterrains. À l'heure actuelle, l'industrie emploie dans les mines souterraines entre 1 300 et 1 500 véhicules à diesel qui assurent 90 p. 100 de la manutention du minerai au Canada. Or, leur conversion à la technologie des piles à combustible apporterait un certain nombre d'avantages. Premièrement, elle éliminerait les émissions diesel souterraines (que l'on soupçonne d'être cancérigènes) et réduirait la chaleur et le bruit, de sorte que les mineurs bénéficieraient d'un environnement de travail plus salubre. Deuxièmement, l'adoption de la technologie des piles à combustible réduirait considérablement les émissions de dioxyde de carbone (700 000 tonnes par année) et permettrait ainsi à l'industrie minière d'aider le Canada à atteindre ses objectifs de Kyoto. Troisièmement, elle diminuerait les coûts d'exploitation, d'une part en réduisant de plus de 35 p. 100 les besoins en aération des mines (responsables de 40 p. 100 de la consommation d'électricité dans les mines

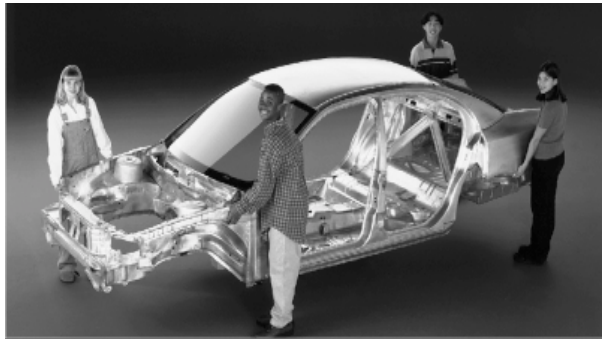
souterraines), et d'autre part en augmentant de beaucoup la productivité des véhicules (les piles à combustible à hydrogène sont deux fois plus efficaces que les moteurs diesel classiques).

Cette initiative réunit de nombreux intervenants, notamment des entreprises minières, des fabricants d'équipement, des organisations de recherche, des organismes de réglementation et des syndicats. RNCan contribuera au développement et à l'application de la technologie des piles à combustible à hydrogène pour l'exploitation minière en roche dure; il soumettra les équipements à des essais approfondis sous les aspects de la recherche scientifique, de la sécurité et de la productivité, et participera à l'adaptation et à la conception d'un certain nombre de véhicules de production. Entre autres, il participera à la mise au point d'une locomotive minière construite au Canada, le tout premier véhicule industriel au monde mû par une pile à combustible, dans le cadre d'un projet de 1,4 million de dollars qui se terminera en 2001-2002. Ce projet est cofinancé par le Programme de recherche et de développement énergétiques dans l'industrie (150 000 \$ en 2001-2002), le département de l'Énergie des États-Unis, trois fabricants d'équipement et quatre entreprises minières canadiennes. RNCan prendra part également à d'autres projets de démonstration à titre de partenaire du consortium nord-américain (les autres projets coûteront environ 19 millions de dollars sur quatre ans).

Si le projet est une réussite, le Canada sera prêt à commercialiser le produit sur les marchés mondiaux de la technologie de la pile à combustible appliquée au secteur minier. Nous avons là un bel exemple du lien qui existe entre l'innovation et la croissance économique.

Matériaux à haute performance pour le transport

– Au cours de la période de planification, RNCan développera des matériaux légers à haute performance ainsi que des procédés de fabrication destinés à une nouvelle génération de véhicules éconergétiques : des véhicules légers utilisant des carburants classiques et des véhicules alimentés par des piles à combustible, des moteurs électriques et des moteurs hybrides. Les innovations sur lesquelles déboucheront ces travaux de R-D aideront les entreprises canadiennes de montage de véhicules et de fabrication de pièces à conserver leur vigueur économique et contribueront à la création d'emplois.



Carrosserie légère (Source : Alcan Aluminum Limitée)

RNCan continuera à coordonner l'Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLé), un partenariat formé par le gouvernement et l'industrie pour réduire le poids des véhicules. Des recherches se feront dans les domaines suivants : fabrication de pointe, conception de véhicules, analyses du cycle de vie, revêtements, nouveaux alliages et plastiques, fabrication de pièces et montage de véhicules. Non seulement cette initiative va-t-elle stimuler un des secteurs industriels les plus importants au Canada, mais aussi elle permettra au Canada de récolter les fruits des investissements qui ont déjà été faits dans d'autres technologies canadiennes uniques,

comme celle des piles à combustible. En outre, l'ICRMLé contribuera à la production des véhicules qui consomment moins de carburant et qui, de ce fait, engendrent moins d'émissions de gaz à effet de serre.

RNCan jouera un rôle prépondérant dans les recherches exécutées dans le cadre de l'ICRMLé et mettra alors en oeuvre les ressources scientifiques uniques dont il dispose. Il travaillera à la conception de pièces et de composantes légères destinées à l'industrie du transport de surface, par des recherches sur des matériaux de substitution et la mise au point de nouveaux procédés de fabrication.

En 2001-2002, l'ICRMLé recevra 850 000 \$ du Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) et 1,2 million de dollars en contributions d'autres sources (contributions financières et non financières). On s'attend à des niveaux de financement comparables du PRDE pour les prochaines années. On estime que le financement de cette initiative coûtera 80 millions de dollars en cinq ans et que, de ce total, 40 millions de dollars seront des contributions financières et non financières provenant d'organisations de l'extérieur du gouvernement fédéral. Les responsables de l'Initiative cherchent actuellement le reste des fonds essentiels à la recherche sur les nouveaux matériaux. On trouvera d'autres renseignements à ce sujet à l'adresse <http://climri.nrcan.gc.ca>

L'eau : une ressource précieuse pour les Canadiens

– L'abondance et la qualité des ressources en eau sont des conditions essentielles au bien-être et à la santé des Canadiens, à la mise en valeur durable des ressources naturelles du Canada de même qu'à la préservation et à la durabilité des écosystèmes. Aussi, RNCan

est-il de plus en plus appelé à mettre sa vaste expertise, notamment en matière de sciences et de politiques, au service de la recherche destinée à résoudre les problèmes d'eau qui préoccupent les Canadiens. Or, pour prendre des décisions éclairées en matière de santé et de sécurité, il faut d'abord mieux comprendre en quoi consiste cette ressource stratégique.



Installation d'une pompe à eau à grand débit dans le puits de production pour effectuer des essais de nappe aquifère, au nord de Montréal.

RNCan travaille à un certain nombre de projets en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les universités et les parties intéressées, afin d'approfondir le dialogue sur un large éventail de questions urgentes qui concernent l'eau au Canada. Ainsi, le Ministère va :

- contribuer à la réalisation d'un programme national de recherches sur les eaux souterraines, par des travaux en sciences de la Terre et en science forestière, pour lequel il créera un comité directeur; un atelier national se tiendra à l'automne 2001, et l'on soumettra alors à la discussion un cadre de coordination nationale; les paramètres du programme seront coulés dans un document final, en vue de la coordination et de la réalisation de projets et de politiques conjointement avec d'autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux (300,000 \$ en 2001-2002);

- en partenariat avec Environnement Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, contribuer à des évaluations des risques liés à l'eau, par des analyses très précises des éléments à l'état de traces, pour relever la présence d'éléments potentiellement toxiques; l'information ainsi obtenue sera intégrée dans des stratégies de gestion des risques pour la santé humaine et les écosystèmes, que des organismes fédéraux et provinciaux mettront en oeuvre par l'entremise du groupe de travail des cinq ministères responsables des ressources naturelles;
- intégrer des images satellitaires, des cartes géographiques, des données *in situ* et des modèles pour définir les caractéristiques physiques des bassins hydrographiques et en évaluer les ressources hydriques; le Ministère pourra ainsi non seulement observer et cartographier les inondations et évaluer les dommages, mais aussi se doter d'une certaine capacité de prévision grâce aux modèles et aux données *in situ*; ce travail sera exécuté en collaboration avec le *U.S. Geological Survey*, le *Manitoba Remote Sensing Centre* et les administrations municipales (150 000 \$ en 2001-2002);
- évaluer l'impact des méthodes de sylviculture sur la qualité de l'eau et la biodiversité des organismes aquatiques, dans le cadre de la contribution de RNCan au projet *Bassin des Grands Lacs 2020* (150 000 \$ en 2001-2002);
- effectuer des recherches communes avec les industries minières et énergétiques et divers organismes pour améliorer les techniques de traitement des effluents et la gestion des déchets solides, afin de limiter et de prévenir la pollution de l'eau.

Toutes ces mesures aideront à constituer une base nationale de données de référence qui

assurera une approche pancanadienne, coordonnée et stratégique des problèmes concernant les eaux de surface et souterraines.

Stimuler l'investissement dans l'exploration minérale

– Les connaissances géoscientifiques sont parmi les atouts les plus précieux dont dispose le Canada pour attirer les investisseurs dans un marché de l'exploration qui est de plus en plus concurrentiel. Cependant, pour assurer la pérennité de cet avantage et demeurer un chef de file mondial, il doit constamment enrichir et tenir à jour ses connaissances, et les rendre accessibles.

RNCan contribue dans une large mesure à stimuler l'investissement dans l'exploration minérale, grâce à son Initiative géoscientifique ciblée (IGC), pour laquelle 15 millions de dollars en trois ans ont été annoncés dans le Budget fédéral 2000. En l'an 2000, 22 nouveaux projets ont été lancés dans neuf provinces et trois territoires, et entre dix et douze autres commenceront au cours de la période de planification. L'expérience a démontré qu'un investissement de 1 million de dollars pour acquérir et diffuser des connaissances géoscientifiques de cette nature génère en moyenne 5 millions de dollars de nouvelles activités d'exploration.

Parmi ces projets fédéraux-provinciaux/territoriaux figurent des levés géochimiques régionaux dans des zones d'intérêt au Nouveau-Brunswick, dans le nord-est de l'Alberta et dans le centre de la Colombie-Britannique (350 000 \$ en 2001-2002). Ces levés permettent de définir les concentrations locales de nickel, de cuivre, d'or, de platine et d'autres métaux importants dans les sédiments lacustres. Les entreprises d'exploration du secteur privé s'en servent pour cibler leurs activités d'exploration. Déjà, ils ont

permis de découvrir de nouveaux gîtes minéraux dans plusieurs régions du Canada. Dans le même ordre d'idées, les résultats des études géologiques et géophysiques approfondies réalisées dans des milieux de roche meuble et consolidée, dans des régions isolées ou mal connues de Terre-Neuve, du Québec, de la Saskatchewan et du Nunavut, ont de fortes chances de circonscrire de nouveaux terrains propices à la présence de minéraux qui revêtent une importance croissante pour l'industrie minière canadienne. RNCan a déjà investi 1,9 million de dollars dans ces études en 2000-2001.

En outre, RNCan va enrichir et tenir à jour les bases de données nationales sur les ressources terrestres non renouvelables, notamment les combustibles de remplacement – hydrates de gaz, méthane de houillère, pétrole lourd et bitume. Ces connaissances géoscientifiques faciliteront la découverte des ressources nécessaires pour soutenir la production de minéraux et d'hydrocarbures au Canada, grâce à des recherches thématiques effectuées en collaboration avec les provinces, les territoires, l'industrie et les universités.

Rehausser le profil international des ressources naturelles du Canada – Les missions de promotion du commerce et de l'investissement servent fondamentalement à rehausser le profil du secteur canadien des ressources naturelles, à accroître éventuellement les exportations canadiennes de produits et services à base de ressources naturelles et à faire du Canada un lieu de prédilection des investisseurs étrangers.

Au cours de la période de planification, RNCan organisera deux ou trois missions dirigées par le Ministre vers des destinations qui présentent un intérêt stratégique pour le secteur canadien des ressources naturelles. Ces

visites à l'étranger permettront au Canada de s'affirmer comme un leader mondial du développement durable dans le secteur des ressources naturelles, de favoriser l'utilisation responsable des ressources en défendant ses politiques et ses pratiques, d'établir des liens pour stimuler l'utilisation des produits de la S-T, de protéger et d'améliorer l'accès au marché des biens et services dérivés des ressources naturelles canadiennes.

Positionner le secteur forestier du Canada sur la scène internationale –

Une des principales raisons pour lesquelles le Ministère a fait du développement durable un des grands axes de sa politique des ressources naturelles est de faire en sorte que le Canada conserve et améliore sa position concurrentielle sur les marchés d'exportation.

Par exemple, en collaboration avec le CCMF et le MAECI, le Ministère s'efforcera d'assurer la part du marché du Canada aux États-Unis, au Japon et en Europe, en faisant contrepoids à l'information négative ou incomplète qui pourrait circuler, grâce aux renseignements et aux avis factuels et éclairés qui seront donnés aux ambassades et aux missions du Canada dans le cadre du Programme international de partenariats en foresterie (PIPF). Ses principaux objectifs sont les suivants : présenter le Canada comme une nation forestière soucieuse de l'environnement; soutenir le cadre commercial du Canada en faisant la promotion des initiatives et des réalisations canadiennes dans le domaine forestier; prévenir l'érection de barrières commerciales basées sur des politiques forestières; présenter les produits de la forêt comme des ressources écologiques et renouvelables. Un budget de 800 000 \$ par année a été affecté au PIPF pour la période

2000-2005; les coûts sont partagés entre le gouvernement fédéral et les provinces.

RNCan continuera de suivre le dossier de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux et participera à des consultations, négociations et séances d'information avec le MAECI sur l'avenir de l'entente ou encore proposera des solutions de rechange. L'Accord expire le 31 mars 2001. Le Ministère observera également les tendances de la certification au pays et à l'étranger, mènera des consultations et fera rapport au CCMF par l'entremise du groupe de travail sur la certification et l'équivalence d'ici septembre 2001. Les coûts seront de l'ordre de 100 000 à 150 000 \$ en 2001-2002.

En outre, RNCan et les intervenants participeront à un certain nombre d'initiatives internationales d'importance qui visent à répandre dans le monde entier le concept d'aménagement durable des forêts par voie de partenariats, d'échanges d'information et de dialogues. Ainsi, ils participeront aux délibérations de la sixième Conférence des Parties (CdP6) à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique; en collaboration avec les 12 pays qui sont parties au Processus de Montréal, ils vont établir et préciser un cadre international de critères et d'indicateurs pour les forêts tempérées et boréales; ils poursuivront leurs efforts en vue de faire adopter une convention internationale sur les forêts; ils compileront de l'information au nom des pays du G8 qui participent au Programme d'action sur les forêts, lorsque le Canada tiendra le Sommet du G8 en 2002.

De plus, le Canada tiendra le XII^e Congrès forestier mondial à Québec, en septembre 2003. Cet événement réunira quelque 5 000 décideurs du secteur forestier provenant de 175 pays et donnera l'occasion

au Canada de présenter au monde entier son concept d'aménagement durable des forêts (10 millions de dollars, dont 3,5 millions seront partagés également entre le gouvernement fédéral et le Québec au cours des deux prochaines années).

Efficacité énergétique et énergies renouvelables pour le développement durable des collectivités – Pour réduire ses émissions dans les proportions prévues dans le Protocole de Kyoto, le Canada devra rendre ses collectivités plus éconergétiques. De concert avec ses partenaires et en collaboration avec d'autres ministères, il continuera à améliorer la conception et l'intégration des différents systèmes (énergie, transport, utilisation des terres, eau et déchets), afin de permettre l'évolution continue et le développement durable des collectivités. Voici des exemples des mesures que prendra RNCan pour assurer le développement de collectivités dynamiques et durables en fournissant des outils pour accroître l'efficacité énergétique et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, comme les petites centrales hydroélectriques, la biomasse et l'énergie photovoltaïque.



Petite turbine hydroélectrique en cours de fabrication.

En partenariat avec la Fédération des municipalités canadiennes et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), RNCan facilitera l'utilisation des ressources locales pour répondre aux besoins énergétiques des collectivités, stimuler les économies locales et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'efficacité énergétique et le remplacement des combustibles fossiles. Par exemple, il continuera à mettre en place dans tout le Canada des systèmes énergétiques collectifs exploitant les ressources locales et les énergies renouvelables, de manière à créer une masse critique et à réduire les émissions de GES engendrées par le chauffage des locaux (et en bout de ligne par la production d'électricité) d'au moins 80 p. 100 dans les collectivités autochtones et peu nombreuses. Les activités de S-T comme celles-ci favorisent le développement et la mise en oeuvre de nouvelles technologies qui font un meilleur usage des ressources renouvelables dans les collectivités éloignées et celles qui n'ont pas accès aux grands réseaux.

Le fait de développer le marché des énergies renouvelables en réduisant les coûts de production et en augmentant la consommation de ces sources d'énergie peut stimuler la croissance de ces secteurs de l'économie tout en réduisant les émissions de GES. En partenariat avec l'industrie, RNCan augmentera de 10 p. 100 l'efficacité de la conversion de l'énergie éolienne et réduira dans la même proportion les coûts de fabrication et de livraison des pales et des systèmes de commande des éoliennes au cours de la période de planification. En outre, il augmentera de 5 p. 100 l'efficacité des petites turbines hydroélectriques et des systèmes de conversion de la biomasse (1,1 million de dollars en 2001-2002).

Dans le cadre de ses programmes destinés au secteur du bâtiment et aux collectivités (9,1 millions de dollars en 2001-2002), RNCan se livrera à des travaux scientifiques et techniques pour aider à améliorer le rendement, la rentabilité et l'intégration des technologies et des outils; entre autres, il établira des interconnexions efficaces entre des sources chaudes et froides pour doter les collectivités de systèmes de chauffage ou de climatisation qui sont à la fois rentables et écologiques. Environ 200 000 Canadiens répartis entre 310 collectivités éloignées ne sont pas branchés au réseau d'électricité ni au réseau de distribution de gaz naturel. Pour les aider à satisfaire leurs besoins énergétiques, RNCan mettra en place des technologies et des systèmes intégrés exploitant des sources d'énergie renouvelables, comme des systèmes hybrides à éoliennes et diesel, des systèmes répartis combinant le photovoltaïque et le diesel ainsi que des systèmes à base de biomasse.

Développer les capacités des Autochtones dans le domaine de l'aménagement durable des forêts –

RNCan attache beaucoup d'importance aux programmes qui permettent aux Autochtones de développer leur autonomie et de se doter des moyens nécessaires pour pratiquer l'aménagement durable des forêts. En partenariat avec le MAINC, RNCan gèrera et cherchera à renouveler le Programme forestier des Premières nations, un programme quinquennal de 24,9 millions de dollars qui vise à améliorer la situation économique des collectivités des Premières nations. Il permet aux Autochtones de mettre sur pied des entreprises forestières viables, stimule la création d'emplois, crée des occasions d'affaires, favorise l'aménagement durable des forêts dans les réserves et explore des mécanismes pour financer les activités des

Premières nations dans le domaine de l'aménagement forestier. Le Programme, qui se termine le 31 mars 2001, a financé jusqu'à maintenant 969 projets forestiers à travers le Canada et créé 55 000 semaines-personnes d'emploi. En tout, 3 961 participants à ces projets ont reçu une formation sur le tas en foresterie. Aux 21 millions de dollars fournis par le Programme, les Premières nations et leurs partenaires ont ajouté 49 millions de dollars de contributions qui ont porté la valeur totale des projets à plus de 70 millions de dollars. Les dépenses en 2001-2002 sont estimées à 7,5 millions de dollars et se répartissent ainsi : 2,75 millions de dollars du MAINC, 1,75 million de dollars de RNCan et environ 3 millions de dollars des Premières nations et des autres partenaires. D'autres renseignements sur ce programme sont donnés à l'adresse Internet suivante : www.fnfp.gc.ca

Le Programme canadien de forêts modèles (PCFM), qui bénéficie d'un budget de 8 millions de dollars en 2001-2002, est un réseau de 11 forêts canadiennes qui offre des possibilités tangibles d'aménagement durable. En 2001-2002, les partenaires qui y travaillent continueront à élaborer et à préciser des indicateurs d'aménagement durable des forêts à l'échelle locale. Dans le cadre du Programme, le Ministère s'occupera plus particulièrement de la forêt modèle autochtone qui donne l'occasion aux gens des Premières nations de participer directement à la recherche de nouvelles approches de l'aménagement durable des forêts. Les Autochtones auront aussi la possibilité de démontrer les usages traditionnels qu'ils font de la forêt. Le financement de la forêt modèle autochtone est augmenté des contributions des partenaires. Les dépenses de RNCan dans ce volet du Programme canadien de forêts modèles en 2001-2002 sont estimées à 500 000 \$.

Le Ministère mettra en oeuvre l'Initiative stratégique pour la participation accrue des Autochtones, qui vise à soutenir et à stimuler la participation des groupes ou des organisations autochtones (y compris les Premières nations, les Innus, les Indiens non inscrits et les Métis) qui sont des partenaires actifs du Programme ou qui vivent à l'intérieur ou à proximité des forêts modèles du Canada, afin d'intégrer les connaissances traditionnelles et modernes dans les buts et les objectifs du Programme canadien de forêts modèles. S'il y a lieu, on pourra élargir le Programme pour exploiter le potentiel économique des ressources forestières à l'étude, et notamment des produits et services liés ou non au bois d'oeuvre. Les dépenses de RNCan en 2001-2002 sont estimées à 175 000 \$.

Pour seconder le Ministre dans son rôle d'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, RNCan évaluera les besoins et formulera des solutions pour faciliter la participation des Métis et des Autochtones hors réserve à l'activité forestière. Les dépenses totales de RNCan prévues pour 2001-2002 sont estimées à 290 000 \$.

Stimuler la croissance des affaires grâce à une bonne infrastructure communautaire

Une bonne infrastructure communautaire est essentielle non seulement à la gestion des terres, mais aussi à la fourniture de services propres à stimuler la croissance des affaires. RNCan veut bonifier l'aide qu'il apporte au développement des capacités des collectivités autochtones, rurales et nordiques, grâce à des services améliorés de gestion des terres, à la formation et à la création d'emplois. Le Ministère aide également le milieu des affaires à procurer aux scientifiques les produits et services dont ils ont besoin pour effectuer les études nécessaires au développement durable.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, le Ministère allouera environ 10 millions de

dollars par année, au cours de la période de planification, pour la gestion et la réalisation de contrats d'arpentage des terres dans les collectivités autochtones et nordiques. Par l'entremise de l'Étude du plateau continental polaire, il dépensera une somme estimée à 1 million de dollars en 2001-2002 pour coordonner et fournir des services de soutien logistique aux chercheurs scientifiques dans le Nord. Sans cet appui, beaucoup de projets de recherche scientifique dans l'Arctique – permettant de recueillir de l'information essentielle sur toutes sortes de questions environnementales, sociales et économiques qui se posent à l'échelle du pays, dans le Nord et sur la scène internationale – n'auraient tout simplement pas lieu.



Un administrateur des terres examine un plan d'arpentage à Iqualuit.

Le Ministère aidera également à réaliser des projets axés sur le développement durable qui permettront aux collectivités rurales de jouir d'une meilleure qualité de vie et de se doter des outils nécessaires pour prospérer dans la nouvelle économie. Plus de 40 projets à base de partenariats seront mis sur pied en 2001-2002. Voici quelques exemples de projets qui aident les collectivités rurales à résoudre des problèmes régionaux :

- dresser un inventaire de l'aire de distribution du petit fruit qu'on appelle « chicoutay » (mûre jaune), qui pousse dans les tourbières de la région de la Côte-Nord, au Québec; la collectivité de Blanc-Sablon pourra ainsi estimer les volumes potentiels de chicoutay au moyen de systèmes d'information géographique (SIG) et établir une stratégie de récolte basée sur une connaissance plus intime des lieux; ce fruit constitue une source de revenus qui peut contribuer à diversifier l'économie régionale et à créer une quarantaine de nouveaux emplois dans une collectivité où la pêche constitue la principale industrie (30 000 \$ en 2001-2002);
- mettre en oeuvre, en collaboration avec des partenaires, un système de gestion des terres à l'échelle des réserves au moyen d'un SIG, afin d'améliorer l'administration des terres de la Tribu des Gens-du-Sang; ce système permettra de gérer l'information sur les réseaux routiers, l'information topologique ainsi que les données sur le drainage, et servira également aux interventions d'urgence, à l'analyse des inondations et à l'aménagement du territoire; ces terres du sud de l'Alberta sont au centre des valeurs traditionnelles et culturelles de la Tribu et constituent une ressource limitée (30 000 \$ en 2001-2002).

RNCan continuera de tenir compte de l'impact que ses décisions en matière de politiques, de programmes et de services peuvent avoir sur les collectivités rurales canadiennes. À cette fin, il dotera le Canada d'une stratégie de S-T nordique en collaboration avec d'autres ministères; il augmentera ses investissements dans la R-D interministérielle, ses activités géoscientifiques et sa présence dans le Nord. Cette initiative couvre le volet nordique de l'examen des capacités en S-T auquel procède actuellement le gouvernement fédéral; le Ministère mettra également au point des solutions novatrices pour combler les lacunes scientifiques et technologiques dans le Nord.

But 3 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des stratégies pour réduire les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles.

Prévisions de dépenses 2000-2001 : 205,6 M\$
 Dépenses prévues 2001-2002 : 348,4 M\$
 Dépenses prévues 2002-2003 : 304,0 M\$
 Dépenses prévues 2003-2004 : 319,2 M\$

Qui se manifeste par : (objectifs à court et moyen terme)	Indicateurs de rendement	Priorités ministérielles au cours de la période de planification	Priorités gouvernementales
<p>Les mesures prises par le Canada en vue de respecter ses obligations internationales de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Des recherches scientifiques, technologies et pratiques de gérance qui réduisent les répercussions sur l'environnement, conservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles.</p> <p>La protection de l'environnement canadien contre les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.</p>	<p>Émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au Protocole de Kyoto. Rapport des émissions de gaz à effet de serre au produit intérieur brut, comparé à celui des autres pays.</p> <p>Tendances de l'utilisation des énergies renouvelables.</p> <p>Tendances de l'efficacité énergétique.*</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du gouvernement fédéral.</p> <p>Progrès en matière d'identification des impacts et des mesures d'adaptation.</p> <p>Influence sur l'environnement de la science, de la technologie et des pratiques de gestion de RNCan.</p> <p>Progrès dans l'élimination des dangers associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.*</p>	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • changement climatique - information et adaptation • critères et indicateurs pour le développement durable • résultats de l'Initiative des métaux dans l'environnement • mise au point et transfert de stratégies de lutte intégrée contre les insectes ravageurs et surveillance de la santé des forêts <p><u>Innovation dans le secteur des ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures d'action précoces en matière de technologie • Fonds d'appui technologique au développement durable • efficacité énergétique et technologies liées aux énergies de remplacement • Stratégie canadienne de récupération des ressources <p><u>Intendance des ressources et gestion responsable de l'environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action 2000 sur le changement climatique • Stratégie nationale de mise en oeuvre sur le changement climatique • Premier plan d'activités national sur le changement climatique • initiatives pour l'assainissement de l'air • promouvoir le développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux à l'échelle internationale • aménagement durable des forêts 	<p><u>Des possibilités nouvelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • innovation • commerce et investissement <p><u>Des possibilités pour tous</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • environnement sain

* Le Rapport sur le rendement du Ministère pour la période se terminant le 31 mars 2002 comprendra des renseignements sur le rendement ayant trait à ces indicateurs.

Ce que nous voulons accomplir

Relever le défi du changement

climatique – RNCan travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères et intervenants pour effectuer des analyses, définir le mandat de négociation du Canada et articuler la position qu'il défendra lors des rencontres internationales concernant la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. En particulier, il aide le gouvernement à se préparer aux réunions de la Conférence des Parties au cours desquelles on établit les règles et les modalités du Protocole de Kyoto. Aux termes du Protocole de Kyoto de 1997 sur le changement climatique, le Canada s'est engagé auprès de la communauté internationale à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 p. 100 par rapport au niveau de 1990 d'ici 2008-2012. Le Canada veut atteindre cet objectif au moindre coût et, pour ce faire, il met en application une stratégie nationale, il cherche à tirer parti des mécanismes de Kyoto axés sur le marché (échange international de droits d'émission, mécanisme pour le développement propre et mise en oeuvre conjointe) et il mise sur l'inclusion de tous les puits de carbone (gestion des forêts et des sols agricoles). La réduction des émissions de GES constitue tout un défi pour le Canada du triple point de vue environnemental, économique et social. Les technologies, les connaissances et les programmes mis en oeuvre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique auront des retombées nationales et internationales.

RNCan joue un rôle de premier plan dans la réalisation, au pays, des initiatives de lutte contre le changement climatique. Les mesures qu'il prend à cet égard aideront le Canada à mieux comprendre la problématique du changement climatique, ainsi qu'à en prévoir et en atténuer les effets, et lui permettront de

mieux s'y adapter. En consultation avec d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les parties intéressées, RNCan analyse et élabore des stratégies appropriées et modélise les coûts et les avantages des diverses options d'atténuation envisagées pour réduire les émissions. La réduction des émissions de GES exige une large contribution de la part du public, qui consomme l'énergie; de la part de l'industrie, qui la produit et en utilise; et de la part des administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales. Le Ministère travaille actuellement à plusieurs volets du Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique. Il collabore aussi à la Stratégie nationale de mise en oeuvre élaborée conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et au *Premier plan national d'activités* sur le changement climatique, qui a été publié en octobre 2000. On prévoit que le Plan d'action 2000, une fois entièrement déployé, permettra au Canada d'atteindre le tiers de son objectif de réduction des émissions au cours de la période d'engagement établie par le Protocole de Kyoto. Les deux autres tiers seront couverts par d'autres plans. Le Ministère s'emploiera, en collaboration avec ses partenaires, à réduire les émissions de GES dans des secteurs névralgiques de l'économie et à mettre en oeuvre les ressources scientifiques et technologiques, les programmes et les connaissances nécessaires pour aider à trouver des solutions au problème du changement climatique au Canada. Les initiatives décrites ci-dessous de même que les programmes d'efficacité énergétique dont il sera question plus loin illustrent bien dans quels domaines RNCan concentrera son action au cours des trois prochaines années : étude du changement climatique; mise en place de technologies et de programmes novateurs dans

tous les secteurs de l'économie; adaptation au changement climatique. Pour plus de renseignements, on visitera le site Web de RNCAN sur le changement climatique à l'adresse suivante :

<http://www.climatechange.nrcan.gc.ca/>

Lutte contre le changement climatique – Les Mesures d'action précoces en matière de technologie (programme TEAM) constituent un très bon exemple de l'action du gouvernement face au changement climatique. Ce programme interministériel, dont la coordination s'effectue à un haut niveau, fournit du financement complémentaire et de l'aide au réseautage, afin de stimuler l'investissement dans des technologies novatrices susceptibles de réduire les émissions de GES. Le programme TEAM accélère le développement de nouvelles technologies pour qu'elles soient commercialisées le plus rapidement possible; de cette façon, le Canada jouira d'un avantage concurrentiel, sur le plan de la technologie de la réduction des émissions de GES, dans tous les secteurs de l'économie en général et, plus particulièrement, dans les 65 projets auxquels il participe au pays et sur la scène internationale (investissement total de 700 millions de dollars sur la foi d'un investissement fédéral de 60 millions de dollars). On estime que ces technologies pourraient réduire les émissions de GES de 60 mégatonnes par année au cours des dix prochaines années. En 2001-2002, 33 projets seront réalisés dans le cadre des programmes de RNCAN (15,6 millions de dollars en 2001-2002). L'un d'eux, auquel le programme TEAM consacrera 1,9 million de dollars et RNCAN 50 000 \$, permettra la construction de chaînes d'assemblage automatisées pour produire des panneaux photovoltaïques. Ces dispositifs, qui convertissent l'énergie solaire en électricité, constituent une source d'énergie idéale dans

les régions éloignées non desservies par un réseau d'électricité. Les panneaux seront installés et contrôlés dans des sites témoins choisis au Canada et en Chine; on s'attend qu'ils réduiront les émissions de dioxyde de carbone dans une proportion pouvant atteindre 130 tonnes par année.

L'Initiative de captage et de stockage du dioxyde de carbone (CO₂), qui fait partie du Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique, est un autre programme important qui vise à faire en sorte que le Canada utilise au mieux ce procédé pour réduire ses émissions de GES et respecter ses engagements de Kyoto. Elle s'échelonne sur cinq ans, de 2001-2002 à 2005-2006. Au cours de la première année, RNCAN constituera un groupe qui se consacrera à la réalisation de cette initiative; il effectuera d'autres analyses techniques et économiques pour mieux connaître le potentiel relatif du captage et du stockage du CO₂ dans le contexte canadien; il consentira des fonds supplémentaires au projet de surveillance du CO₂ de Weyburn, initiative de l'Agence internationale de l'énergie, où l'on s'emploie à vérifier l'efficacité de la récupération assistée du pétrole comme méthode de stockage du CO₂.

RNCAN, qui, en matière d'efficacité énergétique, prêche par l'exemple, joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour réduire les émissions de GES au sein de l'administration fédérale. Ainsi, il alimente de son expertise le processus interministériel de répartition de l'objectif fédéral, qui consiste à réduire de 31 p. 100 les émissions de GES d'ici 2010. Ce processus, qui sera régi par un plan d'action triennal, implique l'attribution d'objectifs précis à des ministères clés, qui seront tenus de rendre compte annuellement de leurs progrès. RNCAN supervise ce processus et offre des services bonifiés aux ministères et

aux organismes pour les aider à atteindre leurs objectifs.

Dans la même veine, RNCAN, en partenariat avec Environnement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, mettra en application un programme visant à remplacer les achats d'électricité produite à partir de sources à haute teneur en carbone par de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables sans émissions de GES ou presque. Pour atteindre cet objectif au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral achètera environ 20 p. 100 de l'électricité qu'il consomme auprès de producteurs qui utilisent de nouvelles sources d'énergie renouvelables. En plus de réduire les émissions de GES et d'autres émissions atmosphériques dans les activités fédérales, ce programme favorisera l'établissement de partenariats avec les provinces, les municipalités et les grandes entreprises pour faire progresser la demande d'électricité produite à partir de nouvelles sources d'énergie renouvelables; elle augmentera la compétitivité de l'électricité ainsi produite; elle incitera les services publics d'électricité à vendre ce type d'énergie à d'autres clients.

Comprendre le changement climatique et s'y adapter – Le Canada doit atténuer les impacts du changement climatique et s'y adapter dans le cadre de l'application du Protocole de Kyoto. C'est pourquoi RNCAN se livrera à un large éventail de recherches géoscientifiques qui lui permettront de mieux comprendre les relations entre le climat, les systèmes terrestres et l'activité humaine et d'évaluer les impacts du changement climatique et notre capacité de s'y adapter. En plus de reconstituer les changements climatiques du passé, les scientifiques de RNCAN examineront, en collaboration avec d'autres parties intéressées, les impacts du changement climatique et les réactions des systèmes terrestres : dégradation

du pergélisol, effets sur les infrastructures, risques d'inondation et de glissement de terrain, sécheresse, impact sur les ressources en eau et érosion côtière attribuable à l'élévation du niveau marin.

Par l'entremise du Bureau de liaison sur l'adaptation, le Ministère tâchera de mieux coordonner les recherches sur les impacts et l'adaptation effectuées à travers le pays, de même que l'action des groupes intéressés; à l'aide du Fonds d'action pour le changement climatique, on fera des recherches pour mieux déterminer la sensibilité du Canada au changement climatique, par région et par secteur. RNCAN dirigera également une évaluation nationale des impacts et de l'adaptation pour fournir la plus récente information disponible aux décideurs et au grand public.

Le Ministère continuera d'offrir aux Canadiens les services d'éducation et d'information dont ils ont besoin pour comprendre les conséquences du changement climatique et s'y adapter, et pour prendre des décisions plus judicieuses au sujet de l'utilisation de l'énergie. Par exemple, il produira une série de documents sur les impacts régionaux du changement climatique, de même qu'un site Web pour les Prairies, l'Ontario, le Québec, la région de l'Atlantique et le Nunavut. Ces nouvelles connaissances devraient susciter chez les Canadiens des changements de comportement et de style de vie à long terme qui se traduiront par une utilisation plus efficace de l'énergie.

En outre, le Ministère continuera de veiller à la mise en place de tous les instruments de politique et mécanismes de S-T nécessaires pour faire mieux comprendre au public le rôle que jouent les forêts dans le cycle du carbone et la façon dont les forêts s'adaptent au changement climatique. Il veut se doter d'un

outil pour mesurer les variations temporelles des stocks de carbone forestier, outil qui sera conforme aux normes internationales et qui aidera à respecter l'engagement de Kyoto.

Au cours de la période de planification, RNCan évaluera les effets du feu sur le cycle du carbone et les émissions de GES, ainsi que les incidences du changement climatique sur les écosystèmes forestiers; il tâchera d'évaluer et de prévoir les effets du changement climatique sur les perturbations naturelles du milieu forestier; il veut élaborer des modèles régionaux et nationaux lui permettant d'estimer les variations des stocks de carbone forestier, et mettre au point des systèmes, des outils et des cartes permettant de prévoir les changements dans les écosystèmes forestiers; il déterminera l'impact du changement climatique sur la biodiversité; il développera des systèmes et des outils pour réduire les pertes en carbone du sol causées par la sylviculture; il compte élaborer des options et des stratégies de gestion en fonction de certains scénarios d'adaptation et d'atténuation; il mettra sur pied un programme national de reboisement; il établira un système pour mesurer les puits forestiers et faire rapport à ce sujet (9,2 millions de dollars au cours de la période de planification).

Faire preuve de leadership – RNCan et Environnement Canada, en collaboration avec Industrie Canada, pilote la création d'une fondation de recherches indépendante du gouvernement pour administrer le Fonds d'appui technologique au développement durable. Ce Fonds de 100 millions de dollars servira au développement et à la démonstration de technologies qui apporteront des solutions aux problèmes liés au changement climatique et à la qualité de l'air.

L'efficacité énergétique : outil essentiel de la lutte contre le changement climatique

– Le dioxyde de carbone représente environ 80 p. 100 des émissions totales de GES au Canada; il est produit en majeure partie par l'utilisation des combustibles fossiles. En 1998, les Canadiens ont dépensé plus de 81 milliards de dollars pour chauffer et climatiser leurs maisons et leurs bureaux, faire fonctionner leurs appareils ménagers, se déplacer en voiture, en avion et en train, et faire tourner leurs usines. L'augmentation de l'efficacité énergétique au Canada est un volet important du Plan d'action du Canada sur le changement climatique. RNCan se démarque en ce qui concerne les pratiques, les programmes et les technologies qui améliorent l'efficacité énergétique (60 millions de dollars en 2001-2002).

RNCan administre également des règlements sur l'efficacité énergétique et l'étiquetage des matériels consommateurs d'énergie. Par exemple, grâce aux normes imposées par ces règlements, un nouveau réfrigérateur consomme environ 40 p. 100 moins d'électricité qu'il y a dix ans. En 2001-2002, le Ministère continuera d'imposer des exigences rigoureuses en matière d'efficacité énergétique, de façon à éliminer du marché les produits énergivores et faire réaliser aux consommateurs des économies d'énergie appréciables (1,2 million de dollars en 2001-2002).

Des véhicules moins polluants – Le secteur des transports est responsable d'une grande proportion des émissions de GES produites au Canada, et on s'attend à une augmentation de sa consommation d'énergie. Pour atténuer ce problème, le Ministère va développer des technologies novatrices et mettre au point des

matériaux plus légers destinés aux véhicules (voir les détails à la page 26); renforcer la base de connaissances pour la production de bioénergie; faire progresser les technologies des piles à combustible, des véhicules électriques et des véhicules hybrides; et collaborer avec le département de l'Énergie des États-Unis à l'étude des carburants de l'avenir. Ces innovations technologiques, croit-on, permettront de réduire de 30 p. 100 les émissions dues au transport d'ici 2020 et inciteront les consommateurs à se tourner davantage vers les véhicules électriques et hybrides.



Ce véhicule, qui fait partie du parc automobile de RNCAN, fonctionne au gaz naturel.

En outre, RNCAN poursuivra ses activités scientifiques et technologiques pour réduire les émissions attribuables au secteur des transports et ainsi améliorer la qualité de l'air et la santé, réduire la production de GES, améliorer l'efficacité énergétique et augmenter les retombées économiques des véhicules et des systèmes de la prochaine génération (13,2 millions de dollars par année).

L'efficacité énergétique dans l'industrie – Au Canada, le secteur industriel produit 34 p. 100 des émissions de GES. Le défi est d'autant plus difficile à relever que ce secteur est très diversifié. Il existe néanmoins des possibilités de réduire considérablement les émissions de GES par le développement et la commercialisation de produits, de procédés ou

de systèmes novateurs (15,9 millions de dollars par année). Par exemple, RNCAN s'associe à des partenaires pour mettre au point de nouveaux types de produits qui assureront la ventilation et le chauffage de l'eau et des locaux dans les maisons nord-américaines. Grâce à de nouvelles alliances nouées entre le gouvernement et l'industrie, entre des entreprises, entre des ministères et entre différents intervenants, cinq fabricants seront en mesure de commercialiser un produit haute performance qui remplira efficacement les trois fonctions de base. Le consommateur, auquel on proposait jusqu'ici les meilleures pratiques disponibles, pourra maintenant bénéficier de systèmes entièrement intégrés.

Infrastructure canadienne de l'électricité – RNCAN effectue des recherches scientifiques et des travaux de développement technologique pour améliorer la rentabilité et l'efficacité de la conversion des sources d'énergie renouvelables et non renouvelables en électricité, ce qui comprend les technologies des systèmes de stockage et des systèmes hybrides (7,1 millions de dollars par année). Un exemple de ces travaux, qui touche également à la gestion du dioxyde de carbone, est une initiative visant à mettre au point un système de combustion à cycle fermé qui ne produit aucune émission. Dans un premier temps, ce système sera installé dans des centrales à charbon, et le projet sera financé à raison de 1 million de dollars par année par RNCAN, une entreprise canadienne de service public, le gouvernement de l'Alberta, et un consortium de recherche bénéficiant d'une aide internationale. Par rapport aux dispositifs antipollution qui équipent normalement les circuits de combustion directe, ce nouveau système améliorera le processus de capture, réduira la quantité de déchets ou traitera les déchets de façon à pouvoir les réutiliser comme charge d'alimentation pétrochimique dans d'autres circuits de fabrication.

S-T énergétique - Gestion et capacités

– De la recherche-développement sont issues des innovations technologiques et des connaissances essentielles à la réalisation du développement durable; autrement dit, la R-D favorise la croissance, dans le secteur canadien des ressources, d'industries à valeur ajoutée et à forte concentration de connaissances qui sont de surcroît respectueuses de l'environnement. La S-T a engendré des connaissances et des technologies qui ont permis de réduire la consommation d'énergie, d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les émissions et les déchets.

Les activités de S-T énergétique sont de plus en plus réalisées en partenariat avec d'autres organisations fédérales à vocation scientifique ou, en dehors de l'administration fédérale, avec des organismes provinciaux, territoriaux et internationaux, des entreprises, des experts et des universitaires. La S-T interministérielle est et demeurera essentielle à un grand nombre de programmes de recherches multidisciplinaires. Cette année, le Ministère négociera un nouveau protocole d'entente avec 12 ministères et organismes fédéraux dans le cadre du Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE), entente qui contiendra de nouvelles dispositions en matière de reddition de comptes et qui prévoira une procédure systématique de mesure du rendement. La gestion du rendement axée sur les résultats permettra d'exercer un contrôle plus serré sur les produits des investissements de RNCAN dans la S-T, comme le préconisent les organismes centraux (Budget du PRDE : 57 millions de dollars par année).

<http://nrcan.gc.ca/es/oerd/aboutperdf.html>

Pour que les activités de S-T soient bien conçues et réalisées efficacement, il faut se doter d'un plan pouvant assurer au Canada un avenir énergétique durable. Ainsi, le Ministère va élaborer, d'ici l'automne 2001, un plan qui

fixera les orientations à long terme de la S-T et établira le contexte de la planification et de l'évaluation annuelles des activités; il s'assurera que les activités de S-T sont alignées sur les politiques ministérielles; il établira des directives pour la planification des besoins en ressources humaines et financières. Le plan de S-T contiendra une analyse des nouvelles tendances, proposera un modèle en ce qui concerne le rôle du gouvernement dans le secteur de la S-T et établira les priorités des investissements. Il sera sous-tendu par la vision d'un avenir énergétique durable que le Ministère aura élaborée en tenant une série d'ateliers à travers le Canada pour obtenir le point de vue des intervenants (375 000 \$ en 2001-2002).

Pour que le Ministère puisse atteindre efficacement ses objectifs en matière de S-T, il devra s'assurer que ses ressources matérielles et humaines demeurent toujours bien adaptées à la tâche sans cesse changeante qu'il a à accomplir. Aussi, procédera-t-il à un examen stratégique de ses objectifs et besoins en matière de S-T au cours des cinq à dix prochaines années pour être en mesure de déterminer dans quels équipements et dans quelles compétences il devra investir (plus de renseignements à ce sujet sont donnés à la page 51).

Ériger le Canada en modèle international du développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux

– Le secteur canadien des minéraux et des métaux évolue dans un environnement véritablement mondial qui lui ouvre des perspectives intéressantes en termes de croissance et de diversification, mais aussi qui l'expose à un certain nombre de problèmes, comme une très vive concurrence, les incertitudes des marchés et les contraintes imposées par les règles du commerce

international et les politiques fiscales des autres pays. Dans ces conditions, le Canada doit demeurer un acteur fort et dynamique sur la scène internationale; il doit voir à ce que les entreprises canadiennes reçoivent un traitement juste et équitable à l'étranger; il doit partager son expérience, ses compétences et ses valeurs pour que l'industrie mondiale se mette à l'heure du développement durable.

RNCan continuera à promouvoir dans le monde entier l'approche préconisée par le Canada face au développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux. Il va renseigner les autres pays sur l'expertise technique et stratégique dont dispose le Canada dans ce domaine et les amener à intégrer le développement durable aux décisions prises sur la scène internationale qui touchent les minéraux et les métaux.

À cette fin, RNCan s'appliquera à promouvoir, à l'échelle internationale, la pratique de l'intendance environnementale dans le secteur des minéraux et des métaux. En partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), il transférera à des pays moins développés l'expertise technique canadienne dans les domaines de la restauration des sites miniers et de la gestion environnementale des minéraux et des métaux (p. ex. projets d'une valeur de 5,6 millions de dollars réalisés au Brésil, en Guyane et en Zambie au cours des quatre prochaines années). Toujours en collaboration avec l'ACDI, il offrira son expertise dans le domaine de la réduction des émissions de GES associées à la production du ciment dans l'industrie du béton (projet de 4,5 millions de dollars réalisé en Inde sur une période de quatre ans).

L'intendance environnementale exige que l'on dispose d'un système pour mesurer le progrès vers le développement durable; les décideurs

obtiennent ainsi en temps voulu l'information dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés au sujet des activités à réaliser. Dans la *Politique du gouvernement du Canada sur les minéraux et les métaux*, le gouvernement a reconnu que des critères et des indicateurs sont essentiels pour mesurer les progrès et qu'ils doivent être établis en collaboration avec toutes les parties intéressées.

Depuis maintenant 18 mois, RNCan dirige un processus réunissant 26 Canadiens qui représentent un large éventail d'intérêts, notamment ceux des groupes autochtones, du milieu universitaire, de l'industrie, des organisations non gouvernementales à vocation environnementale et sociale ainsi que du gouvernement du Canada. Ce groupe de travail technique sur les valeurs et indicateurs dans le secteur des minéraux et des métaux a mis sur pied un système à base de valeurs pour l'établissement des indicateurs de développement durable. On construit actuellement un site Web qui diffusera de l'information sur les progrès accomplis à ce jour, sur le système mis en place et sur les mesures à venir, afin de faciliter l'établissement proprement dit des indicateurs de développement durable, qui constituera la prochaine étape.

Divers groupes canadiens et internationaux se sont montrés intéressés à partager de l'information dans le cadre de cette activité, notamment le forum consultatif des trois groupes d'études internationaux sur les métaux, des partenaires de l'ACDI dans les principaux pays en développement, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le *World Business Council for Sustainable Development* par le biais de son projet de développement durable dans le secteur des mines.

Vers une stratégie nationale de

recyclage - RNCan estime que certaines matières que l'on considérait jusqu'ici comme des déchets constituent des ressources utiles pouvant apporter des avantages appréciables sur le plan économique, environnemental et social et du point de vue de la santé. De plus, la demande de recyclage et de produits recyclés augmente considérablement au Canada et dans le monde, et des études récentes indiquent qu'il est possible d'accroître sensiblement les taux de récupération des ressources après consommation dans les secteurs institutionnels et industriels. Par exemple, l'enquête de 1998 de Statistique Canada sur la gestion des déchets révèle que le taux de réutilisation des déchets au Canada n'est que de 30 p. 100 en moyenne. Même si des progrès ont été accomplis depuis, il est possible de faire beaucoup mieux pour toutes sortes de matières.

Le Canada doit se doter d'une approche coordonnée pour accroître l'efficacité de la récupération et du recyclage des matières et des ressources énergétiques à travers le pays. À cette fin, RNCan sera le maître d'oeuvre d'une stratégie canadienne de récupération des ressources qui fera la promotion du recyclage et de la réutilisation des matières et des produits au pays et sur la scène internationale. À ce jour, des dépenses de 3,4 millions de dollars ont été engagées dans le cadre de cette stratégie pour améliorer les technologies de recyclage des minéraux et des métaux au cours des cinq prochaines années.

Étudier les métaux dans

l'environnement – Le gouvernement et l'industrie ont besoin de connaissances géoscientifiques pour être en mesure d'élaborer une politique nationale et internationale concernant les métaux dans l'environnement et de doter le Canada d'une

réglementation adéquate. Pour établir une politique de réglementation rationnelle, il faut comprendre les effets que l'exploitation minière et l'utilisation des métaux peuvent avoir dans l'espace et dans le temps, compte tenu du recyclage naturel des métaux dans l'environnement.

Au cours de la période de planification, RNCan publiera tous les résultats du programme quinquennal Métaux dans l'environnement et ceux d'autres projets de recherche où l'on a examiné la validité des données historiques concernant l'accumulation des métaux dans les sédiments et le biote, le transport du mercure et sa conversion sous des formes assimilables ainsi que la modélisation de la dispersion des métaux autour de la fonderie de Rouyn-Noranda. Ces connaissances géoscientifiques aideront les organismes responsables à déterminer les risques avec suffisamment d'exactitude pour être en mesure de porter un jugement éclairé sur les évaluations environnementales qui sont soumises à leur expertise. Elles aideront également les décideurs à faire des choix judicieux en matière de gestion des risques (500 000 \$ en 2001-2002).

Préserver et protéger les écosystèmes forestiers du Canada tout en améliorant la production de bois

d'oeuvre – À titre de signataire de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le Canada s'est engagé à gérer et à utiliser ses ressources forestières conformément au principe du développement durable, à préserver la biodiversité et à maintenir la productivité et la résilience de ses forêts.

Pendant la période 2001-2003, RNCan s'appliquera à enrichir les connaissances du Canada sur les facteurs anthropiques et

naturels qui influent sur la productivité des écosystèmes forestiers, tout en cherchant à améliorer la production du bois d'oeuvre. Pour ce faire, il aura recours à divers moyens, notamment des recherches en biotechnologie sur l'amélioration et la modification génétiques des arbres; l'élaboration de modèles de production de bois d'oeuvre et leur transfert aux gestionnaires forestiers du Canada; et la mise en oeuvre de techniques de gestion permettant d'améliorer la production du bois d'oeuvre dans des forêts primitives, dans des forêts secondaires et dans des plantations.



Longicorne originaire d'Asie

Pour mieux protéger le Canada contre les feux de forêt, RNCan fournira les solutions opérationnelles, les outils d'aide à la décision

et les systèmes nécessaires à l'amélioration de la Stratégie canadienne de gestion des feux de forêt. Pour mieux prémunir les forêts canadiennes contre les maladies causées par divers virus ou champignons, RNCan poursuivra son évaluation des technologies de lutte intégrée et continuera à élaborer une stratégie visant à substituer des solutions biologiques nouvelles ou existantes aux pesticides chimiques. Par exemple, il produira en 2002 des données nationales à l'appui de la commercialisation de l'herbicide biologique *Chondrostereum pupureum*, puis en 2002-2003, des données et des méthodes sylvicoles pour lutter contre les défoliateurs, les insectes s'attaquant aux rejets, les scolytes et les agents pathogènes forestiers. Afin de protéger les forêts canadiennes contre les insectes ravageurs exotiques, RNCan mettra au point des stratégies de lutte intégrée et développera des technologies de surveillance de la santé des forêts, qu'il mettra ensuite à la disposition des gestionnaires forestiers du Canada. Environ 57 p. 100 des ressources de RNCan consacrées à la S-T forestière au cours de la période de planification – l'équivalent de 30,5 millions de dollars – ont été réservées pour des projets de S-T visant la conservation et la protection des forêts, l'amélioration de la production du bois d'oeuvre ainsi que la recherche en biotechnologie forestière.

But 4 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles.

Prévisions de dépenses 2000-2001 : 36,5 M\$
 Dépenses prévues 2001-2002 : 37,6 M\$
 Dépenses prévues 2002-2003 : 36,9 M\$
 Dépenses prévues 2003-2004 : 36,9 M\$

Qui se manifeste par : (objectifs à court et moyen terme)	Indicateurs de rendement	Priorités ministérielles au cours de la période de planification	Priorités gouvernementales
<p>La protection des Canadiens contre les risques naturels.</p> <p>Un cadre national pour le positionnement spatial, la cartographie et l'entretien des frontières.</p> <p>L'utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques.</p> <p>L'amélioration de la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles du Canada.</p>	<p>Impact de la S-T de RNCan sur l'identification des désastres naturels, l'atténuation de leurs effets et les mesures d'intervention.</p> <p>Clients satisfaits des cartes aéronautiques, du Système d'arpentage des terres du Canada et du Système canadien de référence spatiale.</p> <p>Fréquence des accidents et des incidents survenus dans les industries des explosifs et des pièces pyrotechniques au Canada.*</p> <p>Impact des cadres de réglementation sur la transmission de l'énergie, la mise en valeur des régions extracôtières et l'industrie canadienne de l'uranium et du nucléaire.</p>	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> santé et sécurité du public Module de réglementation mondiale des explosifs <p><u>Intendance des ressources et gestion responsable de l'environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> nettoyage de Port Hope surveillance fédérale de la gestion à long terme des déchets de combustibles nucléaires catastrophes naturelles et urgences <p><u>Collectivités souples et durables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> modifications à la <i>Loi sur les explosifs</i> 	<p><u>Des possibilités nouvelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> innovation compétences et apprentissage <p><u>Des possibilités pour tous</u></p> <ul style="list-style-type: none"> collectivités fortes et sécuritaires

* Le Rapport sur le rendement du Ministère pour la période se terminant le 31 mars 2002 comprendra des renseignements sur le rendement ayant trait à cet indicateur.

Ce que nous voulons accomplir

Catastrophes naturelles – Si nous ne pouvons pas totalement prévenir les catastrophes naturelles, il est possible, en revanche, d'en atténuer les effets jusqu'à un certain point. Les tremblements de terre, les glissements de terrain, les inondations, les feux de forêt, les tempêtes de glace, les éruptions volcaniques, les orages magnétiques et les toxines présentes à l'état naturel constituent

des menaces pour la vie humaine, les infrastructures et les ressources économiques. Ils infligent inévitablement aux contribuables des pertes financières considérables.

En plus des questions de santé et des considérations économiques, les géorisques menacent les réseaux de transport et les infrastructures publiques, et le risque est

d'autant plus grand qu'un nombre croissant de projets de mise en valeur ont lieu dans des zones sujettes à des catastrophes naturelles et que les infrastructures ont pris de l'âge.

RNCAN travaille à améliorer les moyens de surveillance et les connaissances géoscientifiques, de manière à mieux prévoir les risques de désastres naturels. De nouvelles technologies géoscientifiques et géomatiques, de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes de diffusion de l'information lui permettront de mettre plus rapidement à la disposition des intéressés des données fiables qui atténueront les risques pour la sécurité et les dommages causés aux bâtiments et aux infrastructures publiques. Par exemple, d'ici 2002-2003, le Ministère mettra à la disposition des Canadiens de nouveaux produits et services comme les suivants : nouvelles cartes et publications sur les risques sismiques au Canada; prévisions géomagnétiques adaptées aux clients et diffusées en ligne; base nationale de données sur les glissements de terrain et cartes des risques; information géomatique sous forme de cartes aéronautiques, de cartes topographiques et d'images satellitaires pour faire face aux situations d'urgence.

RNCAN poursuit énergiquement des programmes d'observation et de recherche à long terme sur les risques naturels et fournit de l'information en temps réel pour protéger la vie et les biens des citoyens canadiens, et pour évaluer la situation au lendemain d'une catastrophe naturelle. Les Canadiens se souviendront longtemps des conséquences désastreuses de la tempête de verglas survenue au Québec et en Ontario, des crues catastrophiques de la rivière Rouge au Manitoba et des inondations qui ont affligé la région du Saguenay, au Québec. Le Ministère continuera, au cours de la période de planification, à fournir de l'information

géoscientifique permettant d'évaluer la fréquence, l'amplitude et l'impact des inondations comme celles qui sont survenues dans le bassin de la rivière Rouge (contribution de 67 000 \$ de RNCAN et 150 000 \$ recouverts en 2001-2002).

Santé et sécurité du public – La question de la qualité de l'eau s'est récemment retrouvée sous les feux de l'actualité, et nul doute qu'elle prendra une importance croissante dans l'opinion publique et dans les médias. Le récent épisode de contamination de l'eau par la bactérie *E. Coli* à Walkerton, en Ontario, est un événement parmi d'autres qui a fait prendre conscience à la population de la menace que représentent l'agriculture et d'autres activités humaines pour nos sources d'eau potable. De plus en plus, RNCAN met à contribution son expertise scientifique, stratégique et technique pour régler des problèmes qui affectent la qualité de l'eau au Canada. Le Ministère participera à l'enquête sur la contamination de Walkerton, notamment en fournissant de l'information géoscientifique experte sur les eaux souterraines et les eaux de surface, qui permettra aux autorités de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Les problèmes relatifs aux ressources en eau ne se limitent pas à la contamination. D'autres phénomènes sont très préoccupants, comme les prélèvements massifs d'eau, la variation des niveaux de l'eau dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, ainsi que les crues catastrophiques qui sont lourdes de conséquences pour toutes les industries du secteur des ressources (le lecteur trouvera à la page 26 une liste des activités à l'appui des programmes fédéraux-provinciaux/territoriaux qui visent à approfondir les connaissances sur les ressources en eau).

Gestion des déchets radioactifs – Les déchets radioactifs produits par le secteur nucléaire peuvent être répartis entre trois catégories : les déchets de combustible nucléaire, les déchets faiblement radioactifs, ainsi que les résidus des mines et des usines d'uranium. De concert avec l'industrie, des organismes gouvernementaux et d'autres intervenants canadiens, RNCan travaille à l'élaboration d'une politique visant à faire en sorte que les déchets radioactifs soient gérés de manière sécuritaire, écologique, complète, rentable et intégrée. Les deux programmes suivants devraient progresser considérablement en 2001.

Nettoyage des déchets faiblement radioactifs de la région de Port Hope – Une des grandes priorités du Ministère est le lancement des opérations de nettoyage qui permettront d'enlever plus d'un million de mètres cubes de déchets faiblement radioactifs et de sols contaminés dans la région de Port Hope, dans le sud-est de l'Ontario. Ces déchets ont été produits il y a longtemps par une usine installée dans la ville de Port Hope, où l'on récupérait le radium et l'uranium de minerais radioactifs. Les déchets sont contaminés par l'uranium, le radium et l'arsenic. Ils se trouvent actuellement sur un certain nombre de propriétés ainsi que dans deux grandes installations de stockage autorisées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Si ces déchets ne présentent dans l'immédiat aucun danger pour la santé ou l'environnement, la méthode de gestion actuellement utilisée n'est pas une solution appropriée à long terme. En 1997, après 20 ans d'efforts pour trouver une solution au problème de la gestion à long terme de ces déchets, les trois collectivités concernées ont proposé d'amorcer des discussions avec RNCan en vue de construire dans leur région de nouvelles installations pour le stockage à

long terme des déchets. RNCan a accepté d'aider les trois collectivités concernées à élaborer leurs propositions et de négocier avec elles les conditions auxquelles le gouvernement du Canada serait prêt à procéder aux opérations de nettoyage. Ce processus a abouti à la signature d'une entente juridique par des représentants des trois municipalités en décembre 2000. Une fois que l'entente aura été signée par le gouvernement du Canada, le projet pourra démarrer. La première phase consistera à approfondir les études techniques et à mener à terme le processus d'évaluation environnementale et d'examen réglementaire. On s'attend qu'elle s'échelonne sur cinq ans. La deuxième phase, qui durera de cinq à sept ans, sera constituée des opérations de nettoyage proprement dites et de la construction des installations de gestion des déchets à long terme.

Surveillance fédérale de la gestion à long terme des déchets de combustibles nucléaires – Une autre des priorités du Ministère dans le dossier de la gestion des déchets radioactifs est de régler le problème de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire que produisent les réacteurs nucléaires en service au Canada. Le problème est d'autant plus sérieux que la gestion de ce type de déchets représente une entreprise colossale qui pourrait coûter jusqu'à 15 milliards de dollars sur une période de 70 à 100 ans.

Dans sa réponse de décembre 1998 au rapport de la Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire, le gouvernement du Canada a indiqué qu'il devait exercer une surveillance pour voir à ce que la gestion de ces matériaux se fasse d'une manière complète, rentable et intégrée, conformément à la politique-cadre qu'il a adoptée en 1996 pour la gestion des déchets radioactifs.

Selon sa politique-cadre, le gouvernement s'attend à ce que les producteurs et propriétaires de déchets mettent sur pied une organisation chargée de toutes les activités relatives à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire; que les producteurs et propriétaires de déchets constituent un fonds distinct pour financer les étapes suivantes; et que l'organisation chargée de la gestion des déchets soumette au gouvernement du Canada un rapport dans lequel elle expose les stratégies possibles de gestion à long terme, y compris son option privilégiée.

Le gouvernement du Canada s'appuiera sur les recommandations de RNCAN et devrait annoncer, en 2001, la décision qu'il aura prise au sujet du mécanisme à utiliser, comme une loi, pour exercer une surveillance fédérale. Du même coup, il donnera des directives plus précises sur la façon de réaliser les prochaines étapes.

Protéger le public contre les explosifs – Au cours de la période de planification, RNCAN contribuera à la lutte contre l'utilisation des explosifs à des fins criminelles ou terroristes au pays et à l'étranger. En particulier, il participera à des initiatives anti-terroristes mondiales et contribuera à mieux protéger le public en améliorant les moyens de détection des explosifs et en assurant une meilleure protection aux occupants des édifices fédéraux que l'on juge exposés à des attaques à la bombe.

La lutte contre le crime et le terrorisme prend de plus en plus d'importance dans le monde. L'Organisation des États américains (OEA), le G8 et les Nations Unies discutent activement de mesures anti-terroristes. Le Canada, qui est membre de ces trois organisations, doit prendre les mesures nécessaires pour s'acquitter de ses obligations en matière de contre-terrorisme, dont la liste s'accroît

constamment. Par exemple, à titre de signataire d'une récente convention de l'OEA contre le crime et le terrorisme, le Canada doit modifier sa *Loi sur les explosifs* pour en resserrer les exigences. RNCAN, à qui incombe la responsabilité de la réglementation des explosifs au Canada, fera approuver les modifications requises. Il continuera d'offrir son aide à d'autres ministères en matière d'explosifs, pour soutenir la lutte contre le crime et le terrorisme sur la scène internationale.



Des fenêtres montées dans des structures (à droite) sont soumises à des essais de résistance aux explosifs.

À titre de centre d'expertise et de connaissances sur les explosifs, RNCAN a commencé à explorer des façons de promouvoir et de livrer des produits et des services d'information sur l'Internet. À l'aide d'ExploNet, un outil d'information et de communication sur le Web, RNCAN construira une application qui s'appellera « Module de réglementation mondiale des explosifs » (GERM). Ce module rehaussera la protection des communications entre les organismes de réglementation des explosifs, et favorisera une réglementation accrue des articles utilisés par les terroristes, comme les détonateurs et les explosifs plastiques. Il permettra également aux membres du groupe international des inspecteurs en chef des explosifs de partager de l'information sur les meilleures pratiques de

réglementation, les technologies émergentes et les tendances du crime et du terrorisme, et de se doter de moyens de collaborer aux enquêtes sur les accidents.

Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, RNCan mettra également à contribution son expertise scientifique et technologique pour développer des systèmes de détection des explosifs permettant de prévenir les attaques à la bombe. L'Organisation de l'aviation civile internationale a lancé un projet pour améliorer la détectabilité des explosifs dans les aéroports, après les attaques perpétrées contre le vol 103 de la Pan Am et le vol 182 d'Air India. Le Canada a apporté une large contribution au volet technique de la *Convention internationale sur le marquage des explosifs plastiques*, notamment à la mise au point de l'agent de marquage qui a finalement été retenu. RNCan, qui a joué un

rôle déterminant à cet égard, poursuivra ses recherches en vue d'améliorer la détection des explosifs dans le cadre du programme canado-américain de R-D anti-terroriste. Au cours des trois prochaines années, il dépensera 250 000 \$ pour évaluer la durée de conservation de l'agent de marquage.

Pour accroître la protection des occupants des édifices fédéraux que l'on juge exposés à des attaques à la bombe, RNCan, de concert avec l'industrie, étudiera des matériaux composites de pointe et leur efficacité pour accroître la résistance aux explosions des fenêtres et des parties de bâtiment en béton (300 000 \$ sur trois ans). RNCan mettra également à contribution son expertise scientifique et technologique pour aider d'autres ministères à se protéger contre d'éventuelles attaques à la bombe.

But 5 -- Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un ministère géré avec efficacité et efficacité.

Prévisions de dépenses 2000-2001 : 46,7 M\$
 Dépenses prévues 2001-2002 : 43,9 M\$
 Dépenses prévues 2002-2003 : 43,3 M\$
 Dépenses prévues 2003-2004 : 43,8 M\$

Qui se manifeste par: (objectifs à court et moyen terme)	Indicateurs de rendement	Priorités ministérielles au cours de la période de planification	Priorités gouvernementales
<p>L'utilisation responsable des ressources approuvées.</p> <p>L'amélioration continue des produits, des services et des activités de RNCAN. Le développement durable dans les opérations de RNCAN.</p>	<p>Employés satisfaits des pratiques de gestion de RNCAN.</p> <p>Progrès dans le maintien et l'amélioration de l'intégrité des programmes de RNCAN.</p> <p>Économies réalisées grâce à la rationalisation des processus administratifs, à l'innovation dans la prestation de services, au commerce électronique, à une meilleure gestion des installations, ainsi qu'aux achats en nombre et aux contrats de technologie de l'information.</p> <p>Mise en oeuvre des recommandations découlant de vérifications, d'évaluations ou d'autres études sur les pratiques de gestion et de fonctionnement de RNCAN.</p> <p>Progrès dans l'application de la série de normes ISO 14000 au Système de gestion de l'environnement (SGE) du Ministère.</p> <p>Progrès relatifs à la mise en oeuvre des vérifications d'hygiène et de sécurité du milieu et des évaluations environnementales menées sur les activités de RNCAN.</p> <p>Quantité de déchets solides non dangereux générés par les activités de RNCAN par personne par année.*</p> <p>Nombre de véhicules convertis aux carburants de remplacement.*</p> <p>Quantité d'énergie verte achetée par RNCAN.</p>	<p>Une gestion moderne par les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fonction moderne de contrôleur • stratégie d'information financière • Gouvernement en direct • accent sur les citoyens • plan d'excellence 2001-2004 • recrutement, apprentissage et bien-être au travail (Stratégie des 3R) <p>Infrastructure de GI/TI</p> <p>Renforcer les capacités de S-T</p> <p>Mise en oeuvre du plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail</p> <p>Mettre en application la politique environnementale du Ministère</p>	<p><u>Des possibilités nouvelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • environnement sain <p><u>Hommage à notre citoyenneté canadienne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • fonction publique

* Le Rapport sur le rendement du Ministère pour la période se terminant le 31 mars 2002 comprendra des renseignements sur le rendement ayant trait à ces indicateurs.

Ce que nous voulons accomplir

Pour bien remplir son mandat et atteindre ses objectifs prioritaires en conformité avec les grandes orientations du gouvernement, RNCan doit pratiquer une gestion qui tire le maximum des ressources du Ministère. Sollicité de toute part, le Ministère doit se doter de l'infrastructure appropriée (ressources humaines, matérielles, financières, technologiques et informationnelles) et voir à ce qu'elle fonctionne efficacement. Un certain nombre de programmes sont prévus à cette fin.

Pour une gestion moderne – La fonction moderne de contrôleur consiste à utiliser de saines pratiques de gestion pour prendre des décisions plus judicieuses en matière de programmes et de ressources. Dans cette optique, RNCan précisera ses orientations et ses priorités de gestion stratégique pour assurer une meilleure intégration des diverses initiatives de gestion du Ministère et faire le meilleur usage possible des ressources disponibles. Il doit pour cela établir un processus de priorisation qui assure l'intégration des initiatives et qui permet d'évaluer les effets cumulatifs des nombreuses priorités, le réalisme des délais et des échéances ainsi que l'impact sur les employés. Il doit parallèlement affiner son système de planification et son processus de répartition des ressources. La gestion des risques, des programmes d'éthique fondés sur les valeurs ainsi que des autres initiatives liées à la fonction moderne de contrôleur aideront grandement le Ministère à faire évoluer sa culture dans le sens des objectifs énoncés dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*.

En outre, RNCan appliquera son plan d'excellence à long terme 2001-2004, qui

visera essentiellement à concevoir, à appliquer et à promouvoir des principes, des méthodes et des outils de gestion de la qualité, et notamment à faire reconnaître, par des organismes d'accréditation externes, les services, les produits et les programmes du Ministère (250 000 \$ en coûts directs en 2001-2002).

Un des grands objectifs du Ministère est de mettre à la disposition des Canadiens de l'information qui leur permet de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles. À cet égard, le service à la clientèle et l'établissement de normes de services demeurent des piliers du programme de gestion de la qualité au Ministère. RNCan continuera à organiser des événements d'apprentissage pour partager avec d'autres les pratiques exemplaires en ce qui concerne le service à la clientèle et la mesure de la satisfaction des clients à l'égard des services, notamment des services en ligne.

Conformément à l'*Initiative d'amélioration des services* du Conseil du Trésor, RNCan a établi un plan d'action pour mesurer la satisfaction des clients. Le Ministère continuera de travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères pour mettre à profit les leçons de l'expérience et élaborer des stratégies. Les efforts en ce sens seront alignés sur le programme RNCan en ligne (REL) pour ce qui est de l'identification des services, des clients et des normes de services (voir page 18).

Recrutement, apprentissage et bien-être au travail – Les ressources humaines sont une composante essentielle des moyens dont dispose RNCan pour remplir son

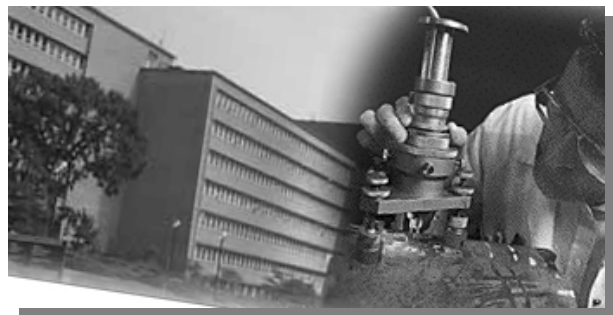
mandat. Dans le droit fil du plan d'action du gouvernement fédéral en matière de recrutement, d'apprentissage et d'amélioration du bien-être au travail, RNCan dirige un certain nombre de programmes auxquels participent également d'autres ministères et organismes à vocation scientifique, afin d'améliorer la gestion des ressources humaines au sein de la collectivité fédérale des sciences et de la technologie. Dans le cadre de la Stratégie des 3R (recrutement, renouvellement et maintien en poste), le Ministère s'appliquera à fournir des outils et à donner de la formation qui aideront les gestionnaires à exercer leurs fonctions de dotation et de recrutement au cours de la période de planification. En particulier, il mettra en place des programmes pour recruter et fidéliser des employés parmi les groupes désignés (équité en matière d'emploi); il se dotera d'une stratégie d'apprentissage et appliquera la Norme générale de classification; il améliorera les interfaces entre le groupe des sciences et celui des politiques. Ces initiatives et d'autres mesures prises dans le domaine des ressources humaines visent à faire de RNCan un lieu de travail de choix (3 millions de dollars en 2001-2002).

Ainsi, en 2001, sept recrues (pour un total de 14) recevront une formation dans diverses disciplines de la géomatique par rotation tous les quatre mois, dans le cadre du Programme de perfectionnement professionnel en géomatique de RNCan; cette initiative de recrutement et d'apprentissage augmentera les connaissances, les compétences et les habiletés des nouveaux employés. Ce programme à frais partagés contribue à préparer la relève pour les emplois de demain au Canada (contribution de 520 000 \$ de RNCan et 50 000 \$ recouverts).

Renforcer les capacités en S-T – RNCan est un ministère à vocation scientifique et économique axé sur les connaissances et, à ce

titre, il doit veiller à conserver les ressources intellectuelles nécessaires pour remplir le mandat qui lui est confié par la loi. Le Ministère procédera au cours des cinq prochaines années à un vaste examen stratégique (25 000 \$ en 2001-2002) des lacunes actuelles et prévues dans ses ressources scientifiques et technologiques, à la suite de quoi il mettra sur pied une stratégie à long terme pour combler les besoins. Cette stratégie sera harmonisée avec d'autres initiatives ministérielles comme RNCan en ligne, le cadre de gestion des biens immobiliers, la stratégie de gestion de l'information/de la technologie de l'information et le Plan d'immobilisations à long terme (PILT). D'autres renseignements au sujet des activités scientifiques et technologiques de RNCan sont donnés à l'adresse suivante :

<http://www.nrcan.gc.ca/dmo/scitech>



Déterminer les besoins des chercheurs pour leur donner une infrastructure immobilière adéquate.

Infrastructure immobilière – Pour se doter de l'infrastructure immobilière dont il a besoin pour remplir son mandat et atteindre ses objectifs, RNCan se donne un cadre de gestion des biens immobiliers, sur lequel il se fondera pour établir des plans de gestion pour toutes les installations qu'il possède dans la région de la capitale nationale (RCN) et pour cinq installations régionales clés (49 millions de dollars sur la période 2000-2005). C'est de ces plans que provient l'information employée

pour établir le PILT du Ministère. Au cours des quatre prochaines années, RNCan apportera une série d'améliorations, sur le plan de la santé et de la sécurité, à des installations de la RCN. En outre, tout au long de l'élaboration du cadre de gestion des biens immobiliers, il procédera à des vérifications sélectives pour mesurer les progrès accomplis et évaluer l'efficacité du processus et de la gestion du projet.

Gestion de l'information / de la technologie de l'information (GI/TI) –

En raison du rôle très important que jouent les technologies habilitantes et l'information de qualité dans ses activités nationales et internationales, RNCan continuera à développer son infrastructure de GI/TI et le cadre d'investissement correspondant (270 000 \$ au cours de la période de planification). En particulier, il va élargir les divers cadres et plans de GI et de TI – dans les limites des ressources actuelles du Ministère – et les fonder dans une stratégie à long terme appuyée par des cadres de gestion, des architectures habilitantes et des plans d'activités pratiques. Cette stratégie sera un des piliers du PILT de RNCan et de l'initiative de production et d'intégration de connaissances qui fait partie de REL (voir page 18).

Au cours de la période de planification, RNCan procédera à un examen préliminaire du mode de gestion de la TI pour relever les cas où l'on s'expose à des risques et ceux où des vérifications supplémentaires sont de rigueur.

Le développement durable dans les activités de RNCan – En plus d'être un des principaux acteurs dans l'initiative *De l'ordre dans la grande maison fédérale* (voir page 36), RNCan mettra en application sa nouvelle politique environnementale au cours de la période de planification. Il s'emploiera notamment à améliorer sa base de données environnementales pour l'établissement des plans et des rapports. Il produira et diffusera des guides et des manuels, et offrira des séances de formation, pour mieux sensibiliser le personnel à la conformité environnementale. Il soumettra les activités du Ministère à des vérifications de la conformité environnementale et appliquera des mesures correctives au besoin (500 000 \$ au cours de la période de planification).

Le Ministère mettra en application sa nouvelle politique de gestion de la santé et de la sécurité au travail et, dans la foulée de cette initiative, il créera le nouveau comité mixte de santé et de sécurité du Ministère. De plus, les gestionnaires du Ministère et les membres des comités mixtes de santé et de sécurité au travail seront informés de leurs rôles et responsabilités en vertu de la nouvelle *Partie II du Code canadien du travail*; les modules de la politique qui régit la santé et la sécurité au Ministère seront mis à jour à l'intention des gestionnaires et du personnel (140 000 \$ au cours de la période de planification).

IV Groupement des rapports

A. Stratégie de développement durable - pour aujourd'hui et pour demain

La *Stratégie de développement durable (SDD) - pour aujourd'hui et pour demain* de RNCAN se fonde sur la participation constante des intervenants et sur les compétences en politiques et en S-T du Ministère, ainsi que le mandat que lui confère la loi de « *respecter le principe du développement durable en ce qui touche les ressources naturelles du pays et celui de leur gestion intégrée* ». La stratégie présente un cadre visant à faire progresser une vision d'un avenir durable qui comprend un engagement de la part du Ministère à élaborer des indicateurs nationaux de développement durable et à présenter des rapports à leur sujet.

En élaborant la stratégie, RNCAN a intégré ses buts à long terme et ses priorités ministérielles au cours de la période de planification avec ceux de la SDD, en faisant du développement durable le principal cadre de référence pour les résultats planifiés. Par conséquent, les engagements clés qui se trouvent à la section III du présent rapport correspondent aux mesures stratégiques de la SDD. Toutefois, étant fondée sur des consultations publiques, la SDD fournit de plus amples renseignements sur 30 mesures stratégiques et présente les questions/problèmes à aborder, les stratégies en matière de leadership et de partenariat que le Ministère utilisera pour les aborder, des objectifs mesurables assortis de délais précis, et des résultats prévus dans le contexte de l'avancement du développement durable.

Au cours des trois prochaines années, RNCAN fera progresser son programme de développement durable en se tenant responsable de ses actions envers les Canadiens. Il continuera de faire participer les intervenants à la mise en oeuvre de la SDD, élaborera et utilisera des indicateurs de rendement afin de mesurer et de communiquer les résultats, et préparera un rapport annuel des progrès réalisés qui sera examiné par la haute direction et diffusé sur le site Web du Ministère. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la *SDD - pour aujourd'hui et pour demain* de RNCAN en consultant le site Web suivant : <http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev/>

B. Initiatives collectives

Dans une tentative de présenter au lecteur une vision « pangouvernementale » de nos principaux résultats planifiés, et étant donné que la plupart de ces résultats sont livrés avec l'aide de partenaires, le Ministère intègre les renseignements sur ses initiatives collectives dans la section III du présent rapport. Veuillez consulter les pages ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements sur les principales initiatives collectives de RNCAN, ainsi que ses partenaires et les coûts anticipés, le cas échéant.

But 1 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles.	Page N°
Le pouvoir de créer et de partager les connaissances	18
Le défi des données géospatiales	19
Mieux rendre compte de l'état des forêts au Canada	20
Nouvelle vision pour le secteur forestier du Canada : Forêt 2020	21

But 2 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.	Page N°
Pétrole et gaz : voir à constituer un panier énergétique de qualité par des politiques et des technologies judicieuses	23
Bonification de la fiscalité minière	24
Technologie avancée dans le secteur minier	24
Matériaux à haute performance pour le transport	26
L'eau : une ressource précieuse pour les Canadiens	26
Stimuler l'investissement dans l'exploration minérale	28
Positionner le secteur forestier du Canada sur la scène internationale	29
Efficacité énergétique et énergies renouvelables pour le développement durable des collectivités	30
Développer les capacités des Autochtones dans le domaine de l'aménagement durable des forêts	31
Stimuler la croissance des affaires grâce à une bonne infrastructure communautaire	32

But 3 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des stratégies pour réduire les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles.	Page N°
Relever le défi du changement climatique	35
L'efficacité énergétique : outil essentiel de la lutte contre le changement climatique	38
S-T énergétique - Gestion et capacités	40
Ériger le Canada en modèle international du développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux	40
Vers une stratégie nationale de recyclage	42
Étudier les métaux dans l'environnement	42
Préserver et protéger les écosystèmes forestiers du Canada tout en améliorant la production de bois d'oeuvre	42

But 4 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles.	Page N°
Catastrophes naturelles	44
Santé et sécurité du public	45
Gestion des déchets radioactifs	46
Protéger le public contre les explosifs	47

V Renseignements financiers

Les renseignements dans les tableaux suivants sont présentés par but ministériel, permettant ainsi une meilleure intégration des renseignements textuels et financiers de façon à présenter un scénario de planification plus complet. Les dépenses prévues par chaque volet de l'organisation et le plan des dépenses du Ministère se trouvent aux pages 13 et 16.

5.1 Sommaire des paiements de transfert*

Les subventions et contributions représentent 19,7 p. 100 des dépenses budgétaires du Ministère (Budget principal des dépenses 2001-2002). Les chiffres ci-dessous indiquent le total des dépenses prévues en subventions et contributions.

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
SUBVENTIONS				
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	0,2	0,2	0,2	0,2
Avantages économiques et sociaux	0,2	0,2	0,2	0,2
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	0,0	0,0	0,0	0,0
Sûreté et sécurité des Canadiens	0,0	0,0	0,0	0,0
Saine gestion ministérielle	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des subventions	0,5	0,5	0,5	0,5
CONTRIBUTIONS				
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	15,7	12,8	13,1	13,9
Avantages économiques et sociaux	51,8	77,6	70,1	59,4
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	41,3	30,6	10,2	10,2
Sûreté et sécurité des Canadiens	3,7	4,3	4,3	4,3
Saine gestion ministérielle	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des contributions	112,5	125,3	97,7	87,8
Sous-total des subventions et contributions	113,0	125,8	98,2	88,3
Plus : Rajustements aux dépenses prévues				
Subventions	30,0	50,0	0,0	0,0
Contributions	(14,9)	44,0	73,2	81,3
Total prévu des subventions et contributions	128,1	219,8	171,4	169,6

* Pendant la période de planification, RNCan élaborera des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats et des cadres de vérification axés sur les risques pour les programmes de paiements de transfert du Ministère conformément à la *Politique sur les paiements de transfert* du Conseil du Trésor. RNCan élaborera également un plan annuel pour l'exécution de vérifications et d'évaluations internes des programmes de paiements de transfert.

5.2 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert dont le total des contributions, par but, dépasse cinq millions de dollars en 2001-2002

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus

Objectifs: (i) des connaissances intégrées et facilement accessibles sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions économique, environnementale et sociale de leur utilisation; (ii) une plus grande coopération et un meilleur consensus sur les plans national et international, à l'égard de questions, de politiques, d'objectifs et de mesures concernant le développement durable; (iii) des approches fiscales, réglementaires et volontaires favorisant le développement durable des ressources naturelles.

Résultats attendus	Points de repère
Un grand nombre des collectivités canadiennes dépendent du milieu forestier pour leur bien-être social, culturel et économique. Le Programme des forêts modèles du Canada est généralement reconnu pour son élaboration constante d'approches efficaces pour l'aménagement durable des forêts (7,7 millions \$ en 2001-2002).	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère dirigera la reconduction et/ou la prolongation du Programme des forêts modèles du Canada (PFMC) qui prend fin le 31 mars 2002. On procédera à une évaluation du PFMC afin de déterminer dans quelle mesure chaque forêt modèle, ainsi que le programme, satisfait aux objectifs requis. Cette évaluation indépendante est l'un des volets de l'évaluation globale du programme devant être entreprise par RNCan. Ces renseignements permettront au Ministère d'établir des plans pour l'avenir du PFMC. Ces plans doivent être achevés à l'automne de 2001, environ six mois avant la fin de la phase actuelle. Pendant l'été de 2001, RNCan entreprendra de vastes consultations dans le cadre de l'évaluation globale du programme (un montant estimatif de 40 millions \$ sur cinq ans plus les équivalents temps plein connexes à partir des services votés du Service canadien des forêts). Vous trouverez d'autres renseignements sur le site suivant : http://mf.ncr.forestry.ca/
Le partage d'information au moyen de la mise en oeuvre de GéoConnexions, un programme national de partenariat afin de construire la voie géographique de l'autoroute de l'information (4 millions \$ en 2001-2002).	<ul style="list-style-type: none"> Voir la Section III, Le défi des données géospaciales, à la page 19 ou visiter le site Web suivant : http://cgdi.gc.ca Un cadre de mesure du rendement servira à l'évaluation continue.

Avantages économiques et sociaux

Objectifs: (i) l'augmentation des occasions d'affaires et de l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles; (ii) un accès élargi aux marchés internationaux des produits, connaissances, technologies et services canadiens fondés sur les ressources naturelles; (iii) une capacité accrue des collectivités autochtones, rurales et nordiques à générer une activité économique durable fondée sur les ressources naturelles.

Résultats attendus	Points de repère
L'exploration, la mise en valeur, la production ou le transport du pétrole et du gaz des régions extracôtières de la Nouvelle-Écosse (6,6 millions \$ en 2001-2002).	Paiements législatifs pour : <ul style="list-style-type: none"> verser à la Nouvelle-Écosse un montant égal aux diverses recettes extracôtières, y compris la taxe de consommation, la taxe sur les primes d'assurance, les redevances, les loyers, les rétrocessions, les droits et l'impôt provincial sur le revenu par l'entremise du Compte néo-écossais des recettes extracôtières (6,2 millions \$); indemniser la province pour une partie des paiements de péréquation qu'elle n'a pas reçus par suite de l'inclusion des recettes extracôtières dans le programme de péréquation, au moyen du paiement de péréquation compensatoire à la Nouvelle-Écosse (0,4 million \$).

Résultats attendus	Points de repère
Augmenter les investissements dans le développement et l'infrastructure du secteur énergétique, tout en créant des emplois et protégeant l'environnement (49 millions \$ en 2001-2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Avances d'intérêt pour le projet Hibernia (49 millions \$), dans le cadre d'une contribution remboursable afin d'aider les propriétaires à payer les intérêts sur les prêts garantis accordés pour ce projet, si les prix du pétrole produit dans le cadre du projet tombent au-dessous de 25 \$ US le baril (en dollars de 1987).
Améliorer les conditions économiques des collectivités des Premières nations partout au Canada; maintenir et améliorer la position concurrentielle du Canada sur le marché des produits du bois au moyen de R-D appliquée; accroître la R-D portant sur la fabrication de produits du bois à valeur ajoutée; appuyer des programmes de plantation d'arbres partout au Canada (7,6 millions \$ en 2001-2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Programme forestier des Premières nations (voir la page 31). • L'Institut canadien de recherche en génie forestier (ICRGF) a pour mission de fournir à ses membres les connaissances et la technologie qui leur permettront de poursuivre des activités rentables, de haute qualité et respectueuses du milieu forestier. RNCan contribue 1,67 million \$ par année à l'ICRGF pour des recherches en S-T touchant les forêts et des initiatives de transfert technologique qui sont ciblées sur des initiatives de S-T. • Le programme à valeur ajoutée que RNCan met en oeuvre avec Forintek est un partenariat de 4 millions \$, d'une durée de 4 ans, conçu afin d'augmenter la recherche forestière portant sur la fabrication de produits à valeur ajoutée. Il est associé à un partenariat technologique élargi avec Forintek, la Colombie-Britannique et le Québec afin d'accroître le transfert technologique aux petites et moyennes entreprises fabriquant des produits du bois. • Programme de plantation d'arbres au niveau des collectivités partout au Canada.
Fournir de l'aide financière aux propriétaires de boisés du Québec et de l'Ontario puisqu'ils jouent un rôle important dans l'industrie forestière et dans l'économie rurale de ces provinces (5 millions \$ en 2001-2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre de gestion axé sur les résultats et un cadre de vérification axé sur les risques sont en cours d'élaboration. <p><u>Québec</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La tempête de verglas de 1998 a causé des dommages sur environ 17 000 kilomètres carrés de terrains boisés au Québec, dont 6 000 kilomètres carrés sont gravement atteints. • Les gouvernements du Canada et du Québec ont convenu de verser une contribution de 17 millions \$ chacun (sur quatre ans) afin d'aider les propriétaires de boisés privés du Québec dont la principale source de revenus n'est pas l'activité forestière ou une exploitation agricole. • Cette entente complète l'Accord d'aide financière en cas de catastrophe en vertu duquel le gouvernement du Canada s'est engagé à rembourser une province jusqu'à 90 p. 100 du total des frais admissibles dans le cadre des programmes de cette province pour les propriétaires de boisés dont les revenus proviennent principalement de la forêt et de l'agriculture. • Les fonds sont utilisés pour des travaux de restauration sylvicole, pour la formation de conseillers forestiers, pour la prestation de services-conseils relativement aux dommages causés par la tempête de verglas, et pour la production d'un inventaire des boisés. La contribution est administrée par les agences québécoises de mise en valeur des forêts privées des régions des Bois-Francs, de la Chaudière, de l'Estrie, des Laurentides, de la Montérégie et de l'Outaouais. <p><u>Ontario</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En Ontario, la tempête de verglas de 1998 a endommagé environ 220 000 hectares de boisés, qui sont exploités par quelque 6 500 propriétaires. • Par l'entremise de l'entente Canada-Ontario, le gouvernement fédéral assumera la moitié des 3,5 millions de dollars déjà versés par l'Ontario dans le cadre de son programme d'aide au rétablissement des forêts, afin d'aider les propriétaires de boisés à évaluer les dommages et à reprendre leurs activités. Ce programme complète l'entente Canada-Ontario relative au programme de relance après la tempête de verglas, signée en mars 1998.

Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales

Objectifs: (i) les mesures prises par le Canada en vue de respecter ses obligations internationales de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre; (ii) des recherches scientifiques, technologies et pratiques de gérance qui réduisent les répercussions sur l'environnement, conservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles; (iii) la protection de l'environnement canadien contre les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.

Résultats attendus	Points de repère
Améliorer l'efficacité énergétique et l'adoption d'énergies de remplacement qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (12,2 millions \$ en 2001-2002).	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les programmes d'efficacité énergétique et d'énergies de remplacement pour les secteurs d'utilisation finale de l'économie et tous les types importants de combustibles, afin de tenter d'améliorer l'efficacité de la consommation d'énergie en encourageant les investissements et en modifiant les comportements (8,3 millions \$). • Appuyer la recherche-développement sur l'efficacité énergétique dans le secteur industriel (3,9 millions \$).
Fonds d'action pour le changement climatique (20 millions \$ en 2001-2002) et Plan d'action 2000 – l'un des volets de la contribution de RNCan au Premier plan d'activités fédéral-provincial-territorial de la Stratégie nationale de mise en oeuvre sur le changement climatique (40,0 millions \$ en 2001-2002) – afin de respecter les engagements pris par le Canada à Kyoto de réduire les gaz à effet de serre de 6 p. 100, par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2008-2012.	<ul style="list-style-type: none"> • Entamer la mise en oeuvre de la Stratégie nationale de mise en oeuvre sur le changement climatique et du Premier plan national d'activités afin de respecter ces engagements. • Élaborer d'autres options pour la réduction des émissions. • Continuer d'appuyer l'adoption de mesures précoces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au moyen de l'analyse des politiques, de recherches sur les sciences, les effets et l'adaptation, de mesures précoces en matière de technologie et de programmes de sensibilisation du public.
Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) pour promouvoir les activités environnementales et de développement durable, qui comprennent celles liées au changement climatique et à l'assainissement de l'air (RNCan 50,0 millions \$ et Environnement Canada 50,0 millions \$ en 2001-2002).	<ul style="list-style-type: none"> • RNCan et Environnement Canada, en collaboration avec Industrie Canada, pilote la création d'une fondation de recherches indépendante du gouvernement pour administrer le FATDD. • Le FATDD jouera un double rôle. D'abord, il appuiera l'élaboration de nouvelles technologies prometteuses pour le développement durable, particulièrement celles du changement climatique et de l'assainissement de l'air. Ces technologies sont essentielles à l'heure où le Canada se dirige vers une économie plus respectueuse de l'environnement. Ensuite, il appuiera la démonstration de ces technologies afin qu'elles soient mises à contribution dans l'ensemble des secteurs économiques. • Le FATDD visera aussi à favoriser et à encourager des relations de collaboration et de partenariat innovatrices entre les divers intervenants du secteur privé, des universités et des organismes à but non lucratif dans des dossiers où il faut orienter et accroître les capacités du Canada liées au développement durable.

5.3 Source des recettes disponibles et non disponibles (Exclut le Fonds renouvelable de Géomatique Canada)

Recettes disponibles¹

(en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	2,6	2,6	2,6	2,6
Avantages économiques et sociaux	10,2	11,2	11,2	11,2
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	7,1	8,1	8,3	8,4
Sûreté et sécurité des Canadiens	2,2	2,2	2,2	2,2
Saine gestion ministérielle	2,2	0,1	0,1	0,1
Total des recettes disponibles	22,4	24,2	24,4	24,5

Recettes non disponibles²

(en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	0,2	0,1	0,2	0,2
Avantages économiques et sociaux	11,4	11,9	11,9	11,9
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	0,0	0,0	0,0	0,0
Sûreté et sécurité des Canadiens	0,0	0,0	0,0	0,0
Saine gestion ministérielle	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des recettes non disponibles	11,7	12,1	12,2	12,2

Total des recettes disponibles et non disponibles	34,1	36,3	36,6	36,7
--	------	------	------	------

¹ Selon la mise à jour des niveaux de référence annuels de 2001-2002.

² Selon la mise à jour des niveaux de référence annuels de 2001-2002.

5.4 Coût net du programme pour l'année budgétaire 2001-2002

(en millions de dollars)	Total RNCan
Dépenses prévues (Budgétaire, non-budgétaire plus les ajustements)	
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	157,3
Avantages économiques et sociaux	202,4
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	348,4
Sûreté et sécurité des Canadiens	37,6
Saine gestion ministérielle	43,9
Sous-total des dépenses prévues	789,6
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	10,8
Cotisations couvrant la part de l'employeur aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le SCT	16,7
Indemnisation des accidents de travail fournie par Développement des ressources humaines Canada	0,4
Salaires et frais associés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,7
Total des services reçus sans frais	28,6
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	12,1
Coût net du programme pour 2001-2002 (Total des dépenses prévues)	806,1

5.5 État des résultats du Fonds renouvelable de Géomatique Canada et évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2000-2001	Recettes Prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Revenus				
Produits	12,6	14,9	14,9	14,9
Services	3,7	2,3	2,3	2,3
Consultations	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des revenus	16,4	17,3	17,3	17,3
Dépenses (comprend le coût des biens vendus)	16,2	16,7	15,8	15,8
Bénéfice (Perte) ¹	0,2	0,6	1,5	1,5
Changements dans le fonds de roulement	1,0	0,5	(0,4)	(0,4)
Acquisition d'immobilisations	(0,4)	(0,3)	(0,2)	(0,2)
Autres postes	0,3	0,3	0,2	0,2
Besoins nets de trésorerie	1,1	1,1	1,1	1,1

¹ Reflète la comptabilité d'exercice.

5.6 Utilisation prévue du Fonds renouvelable de Géomatique Canada

(en millions de dollars)	
Autorisation - 1 ^{er} avril 1994	8,0
Prélèvement:	
Utilisation prévue à la fin de l'année financière 2000-2001	(0,3)
Utilisation prévue pour 2001-2002	(1,1)
Solde de l'autorisation prévu à la fin de l'année financière 2001-2002	9,4

5.7 Prêts impayés

(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} avril 2001	Recettes et autres crédits	Paiements et autres frais	Solde au 31 mars 2002
Énergie atomique du Canada Limitée				
Logement	0,1	0,0	0,0	0,1
Stocks d'eau lourde	7,5	(1,0)	0,0	6,5
Projet de développement Hibernia	73,6	(9,2)	0,0	64,4
Nordion International Inc.	98,0	(4,0)	0,0	94,0

VI Renseignements supplémentaires

A. Personnes-ressources, adresses Internet et Rapport annuels législatifs

Ressources naturelles Canada

Bibliothèque de l'administration centrale
Renseignements au public
580, rue Booth, rez-de-chaussée
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Téléphone : (613) 995-0947
Télécopieur : (613) 992-7211
Courriel : questions@NRCan.gc.ca

Rapports annuels législatifs :

1. L'état des forêts au Canada

<http://www.nrcan.gc.ca/cfs/proj/ppiab/sof/common/latest.shtml>

2. L'état de l'efficacité énergétique au Canada

http://oe.nrcan.gc.ca/seec/exec_summ.htm

Sites Internet de l'administration centrale et des secteurs :

Changement climatique - Gouvernement du Canada

<http://climatechange.gc.ca/>

Changement climatique – RNCAN

<http://www.climatechange.nrcan.gc.ca/>

Développement durable

<http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev>

Lois et règlements

http://www.nrcan.gc.ca/dmo/spcb/regiss_f.html

Page d'accueil de RNCAN

<http://www.nrcan.gc.ca>

ResSources

<http://www.nrcan.gc.ca/ressources>

S-T à RNCAN

<http://www.nrcan.gc.ca/dmo/scitech>

Secrétariat du changement climatique

<http://climatechange.gc.ca/french/html/feature/feature.html>

Secteur de l'énergie

<http://www.nrcan.gc.ca/es/new/esf.htm>

Secteur des services intégrés

<http://www.nrcan.gc.ca/css/css-fp.htm>

Secteur des sciences de la Terre

<http://www.nrcan.gc.ca/ess>

Secteur des minéraux et des métaux

<http://www.nrcan.gc.ca/mms>

Service canadien des forêts

<http://www.nrcan.gc.ca/cfs>

Sites Internet du Secteur des sciences de la Terre :

Atlas national du Canada

<http://www-nais.ccrs.nrcan.gc.ca>

Centre canadien de télédétection

<http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/ccrs/homepg.pl?f>

Centre d'information sur les sciences de la Terre

<http://www.nrcan.gc.ca/ess/esic>

Centre d'information topographique

<http://maps.nrcan.gc.ca>

Centre d'information topographique de Sherbrooke

<http://www.ccg.nrcan.gc.ca>

CEONET (Information sur l'observation de la Terre)

<http://ceonet.cgdi.gc.ca/cs/fr/top/pub/fs.html>

Commission géologique du Canada

<http://www.nrcan.gc.ca/gsc>

Division des levés officiels

<http://www.geocan.nrcan.gc.ca/lsd>

Étude du plateau continental polaire

<http://polar.nrcan.gc.ca>

Géomatique Canada

<http://www.geocan.nrcan.gc.ca>

GéoConnexions

<http://cgdi.gc.ca>

Levés géodésiques

<http://www.geod.nrcan.gc.ca>

Photothèque nationale de l'air

<http://airphotos.nrcan.gc.ca>

Programme national de cartographie géoscientifique du Canada (CARTNAT)

<http://ntserv.gis.nrcan.gc.ca/natmap>

Sites Internet du Secteur des sciences de la Terre (suite) :

Programme national de géomagnétisme	http://www.geolab.nrcan.gc.ca/geomag/fr_main.html
Programme canadien de sismologie des tremblements de terre	http://www.seismo.nrcan.gc.ca
Répertoire des publications géoscientifiques canadiennes	http://ntserv.gis.nrcan.gc.ca
<i>ResSources</i> CGC	http://www.rgsc.nrcan.gc.ca
Services aéronautiques et techniques	http://aero.nrcan.gc.ca

Sites Internet du Secteur des minéraux et des métaux :

Agence d'accréditation des essais non destructifs	http://ndt.nrcan.gc.ca
Annuaire des minéraux du Canada	http://www.nrcan.gc.ca/mms/cmty/index_f.html
Biominet	http://www.nrcan.gc.ca/mets/biominet/
Carte des connaissances minières du SMM	http://mmsdl.mms.nrcan.gc.ca/maps/
Climat commercial et investissements dans les minéraux	http://mmsdl.mms.nrcan.gc.ca/business/defaultf.htm
Conférence annuelle des Ministères des Mines des Amériques	http://www.camma.org
Conférence des ministres des Mines	http://www.nrcan.gc.ca/mms/mmc/index-f.htm
Contrôle du terrain	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/bells/frcorpge.htm
Direction de l'analyse économique et financière	http://www.nrcan.gc.ca/ms/daef/
Direction de la technologie minérale CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb
Division de la statistique sur les minéraux et sur l'activité minière (DSMAM)	http://www.nrcan.gc.ca/mms/efab/mmsdl/
Division de la réglementation des explosifs	http://www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/
Explonet	http://www.nrcan.gc.ca/explonet
Fiches techniques et bulletins d'information du secteur des minéraux et des métaux	http://www.nrcan.gc.ca/mms/bulletin-f.htm
Info-guide pour l'industrie minérale	http://www.nrcan.gc.ca/mms/pubs/infoguide-f.pdf
Inventaire des pratiques de l'industrie minière en matière de la conservation de la faune et de l'habitat au Canada	http://mmsdl.mms.nrcan.gc.ca/business/inventory
Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/mtl
Laboratoire de l'environnement de CANMET	http://envirolab.nrcan.gc.ca
Laboratoire des mines et des sciences minérales de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/mmsl.htm
Laboratoire canadien de recherche sur les explosifs	http://www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/incerlf.htm
Les minéraux et les métaux - Un trésor à découvrir	http://www.nrcan.gc.ca/mms/school/f_mine.htm
L'initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLÉ)	http://climri.nrcan.gc.ca
L'Univers de la fiscalité minière	http://www.nrcan.gc.ca/ms/efab/tmrd/
Mine-laboratoire CANMET (Val-d'Or)	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/valdor/menu_e.htm
Minéralogie appliquée	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/mineralogy
Neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM 2000)	http://www.nrcan.gc.ca/mets/mend/
Programme des effets aquatiques	http://www.nrcan.gc.ca/mets/aete/
Programme d'essai des compétences des laboratoires d'analyse minérale	http://132.156.144.82/ptp/main.asp

Sites Internet du Secteur des minéraux et des métaux (suite) :

Projet canadien des matériaux de référence (PCMR)	http://www.nrcan.gc.ca/mets/ccrmp/defaultf.htm
Réseau canadien de la technologie minière (CMT-Net)	http://cmt-net.nrcan.gc.ca

Sites Internet du Secteur de l'énergie :

Avenir des technologies énergétiques	http://www.nrcan.gc.ca/es/etf
Bureau de la recherche et du développement énergétiques	http://www.nrcan.gc.ca/es/new/oerd.htm
Centre de la technologie de l'énergie CANMET	http://nrcan.gc.ca/es/etb/cetc/cetchome.htm
Centre de recherche de l'Ouest CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/cwrc/wrcehome.html
Centre d'information de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/es/msd/cic/fcichome.htm
Consommation de l'énergie au Canada	http://oee.nrcan.gc.ca/bnce
Direction des ressources énergétiques	http://www.nrcan.gc.ca/es/erb/erb/index_f.htm
Direction de la politique énergétique	http://www.nrcan.gc.ca/es/new/enquir2f.htm#Politique
Direction de la technologie de l'énergie de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/etbhome.htm
<i>Energy Technology Data Exchange</i>	http://nrcan.gc.ca/es/msd/cic/cdnetdef.htm
Énergide pour les maisons	http://energide.nrcan.gc.ca/houses/choose_f.htm
Laboratoire de recherche en diversification énergétique CANMET	http://cedrl.mets.nrcan.gc.ca/index_f.html
Le bon Sens au volant et Énergide pour les véhicules	http://autosmart.nrcan.gc.ca/online_f.htm
Office de l'efficacité énergétique	http://www.oee.nrcan.gc.ca
Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables	http://www.nrcan.gc.ca/es/erb/reed/redi_f.htm
RETScreen ^{MD}	http://cedrl.mets.nrcan.gc.ca/f/index_f.html
Uranium, énergie nucléaire et gestion des déchets	http://nuclear.nrcan.gc.ca

Sites Internet du Service canadien des forêts :

Centre de foresterie de l'Atlantique du SCF	http://www.fcmr.forestry.ca
Centre de foresterie des Grands Lacs du SCF	http://www.glfc.forestry.ca
Centre de foresterie des Laurentides du SCF	http://www.cfl.forestry.ca
Centre de foresterie du Nord du SCF	http://www.nofc.forestry.ca
Centre de foresterie du Pacifique du SCF	http://www.pfc.cfs.nrcan.gc.ca
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	http://www.unfccc.de/portfranc/ressources.htm
Critères et indicateurs (C&I)	http://www.nrcan.gc.ca:80/cfs/proj/ppiab/ci/
Initiative Costa Rica - Canada	http://www.nrcan.gc.ca/cfs/crc/
Le processus de Montréal	http://www.mpci.org/
Programme de forêts modèles du Canada	http://www.ncr.forestry.ca/
Programme forestier des Premières nations	http://www.fnfp.gc.ca/
Stratégie nationale sur les forêts	http://www.nrcan.gc.ca/cfs/nfs/strateg/control_f.html

Index des sujets traités, par but

But 1 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles.

Le pouvoir de créer et de partager les connaissances	18
Le défi des données géospatiales	19
Mieux rendre compte de l'état des forêts au Canada	20
Nouvelle vision pour le secteur forestier du Canada : Forêt 2020	21

But 2 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Pétrole et gaz : voir à constituer un panier énergétique de qualité par des politiques et des technologies judicieuses	23
Bonification de la fiscalité minière	24
Technologie avancée dans le secteur minier	24
Matériaux à haute performance pour le transport	26
L'eau : une ressource précieuse pour les Canadiens	26
Stimuler l'investissement dans l'exploration minérale	28
Rehausser le profil international des ressources naturelles du Canada	28
Positionner le secteur forestier du Canada sur la scène internationale	29
Efficacité énergétique et énergies renouvelables pour le développement durable des collectivités	30
Développer les capacités des Autochtones dans le domaine de l'aménagement durable des forêts	31
Stimuler la croissance des affaires grâce à une bonne infrastructure communautaire	32

But 3 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des stratégies pour réduire les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles.

Relever le défi du changement climatique	35
L'efficacité énergétique : outil essentiel de la lutte contre le changement climatique	38
S-T énergétique - Gestion et capacités	40
Ériger le Canada en modèle international du développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux	40
Vers une stratégie nationale de recyclage	42
Étudier les métaux dans l'environnement	42
Préserver et protéger les écosystèmes forestiers du Canada tout en améliorant la production de bois d'oeuvre	42

But 4 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles.

Catastrophes naturelles	44
Santé et sécurité du public	45
Gestion des déchets radioactifs	46
Protéger le public contre les explosifs	47

But 5 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un ministère géré avec efficience et efficacité.

Pour une gestion moderne	50
Recrutement, apprentissage et bien-être au travail	50
Renforcer les capacités en S-T	51
Infrastructure immobilière	51
Gestion de l'information / de la technologie de l'information	52
Le développement durable dans les activités de RNCan	52